



**HAL**  
open science

## L'institutionnalisation de la recherche comptable en France : un processus à l'issue incertaine

Yves Levant, Marc Nikitin, Dominique Bessire

### ► To cite this version:

Yves Levant, Marc Nikitin, Dominique Bessire. L'institutionnalisation de la recherche comptable en France : un processus à l'issue incertaine. Mesure, évaluation, notation – les comptabilités de la société du calcul, May 2014, Lille, France. pp.cd-rom. hal-01899175

**HAL Id: hal-01899175**

**<https://hal.science/hal-01899175>**

Submitted on 19 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'institutionnalisation de la recherche comptable en France : un processus à l'issue incertaine

Yves LEVANT

Professeur

IAE de Pau-Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour et SKEMA Business School.  
Centre de Recherche et d'Etudes en Gestion (CREG) et Lille School of Management Research  
Center (LSMRC).

Adresse : Avenue du Doyen Robert Poplawski, 64000 Pau

E-mail: [yves.levant@orange.fr](mailto:yves.levant@orange.fr)

Marc NIKITIN

Professeur

Laboratoire d'Economie d'Orléans – LEO UMR7322

Université d'Orléans

UFR DEG BP6739 – 45067 Orléans Cedex 2

E-mail : [marc.nikitin@univ-orleans.fr](mailto:marc.nikitin@univ-orleans.fr)

Dominique BESSIRE

Professeure

VAL de Loire Recherche En Management – VALLOREM EA

Université d'Orléans

UFR DEG BP6739 – 45067 Orléans Cedex 2

E-mail : [dominique.bessire@univ-orleans.fr](mailto:dominique.bessire@univ-orleans.fr)

A insérer ultérieurement : Remerciements aux relecteurs que nous avons sollicités

**Résumé :** L'article tente de répondre à la question : « Peut-on parler d'institutionnalisation de la recherche comptable en France ? ». En mettant au jour l'histoire de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC), cet article tente de comprendre comment s'est progressivement constitué un embryon de communauté scientifique, comment cette communauté s'est développée, mais aussi quelles sont les menaces qui pèsent elle aujourd'hui, alors que la reconnaissance de la part de l'ensemble de la communauté scientifique en sciences sociales est encore loin d'être acquise. La méthode employée consiste en une analyse critique des sources disponibles : témoignages d'anciens dirigeants, actes des congrès, lettres de l'AFC, archives diverses.

**Mots clés :** AFC, communauté scientifique, histoire, institutionnalisation, sciences sociales.

## INTRODUCTION

L'enseignement de la comptabilité et de la gestion arrive à l'Université dans des cursus de formation initiale au début des années 1970 (Colasse & Pavé 1996), c'est-à-dire un siècle environ après l'essor des écoles de commerce en France<sup>1</sup>. Pour encadrer les premières MSG<sup>2</sup> et MSTCF<sup>3</sup>, un corps d'enseignants chercheurs spécifique est créé. Pour couronner l'édifice est ouvert, en 1977, le concours de recrutement de professeurs des universités en sciences de gestion. Ces enseignants chercheurs disposaient naturellement du même statut que leurs homologues des autres disciplines et s'est donc créée, par une sorte de mimétisme, une communauté scientifique avant même que n'apparaisse une véritable production scientifique<sup>4</sup>. Ce n'est donc qu'à partir de la fin des années 1970 que se manifestent les prémices de la recherche comptable en France. A quelques années près, il est vraisemblable qu'il en a été de même au niveau européen, puisque l'European Accounting Association (EAA) a été créée en 1977<sup>5</sup>.

Pendant les trente cinq dernières années s'est donc structurée en France une communauté scientifique des chercheurs en comptabilité et contrôle de gestion, puis plus récemment en audit (CCA). Même si elles ne sont pas strictement identiques, les deux « structures sociales »<sup>6</sup> que sont la communauté scientifique des chercheurs en comptabilité, contrôle de gestion, audit et l'Association Francophone de Comptabilité (AFC), ont des trajectoires liées et se recouvrent très largement encore aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous ne les dissociions pas dans l'étude du processus de leur institutionnalisation. Plusieurs voix se sont élevées (Reix, 1995 ; Chtioui & Soulerot, 2006) pour souligner le caractère scientifiquement hétérogène d'une telle communauté, montrant une tendance générale vers la spécialisation des chercheurs dans l'un ou l'autre des trois domaines. Une 'planète' comme la finance serait, par sa taille, à même d'attirer les chercheurs en comptabilité financière, alors que les spécialistes de contrôle de gestion seraient plutôt enclins à coopérer avec les chercheurs en management. Un tel constat aurait pu logiquement conduire à l'éclatement, alors que l'on constate, malgré quelques vicissitudes, que cette communauté, ainsi que l'AFC, sont engagées dans un processus d'institutionnalisation. C'est ce paradoxe que nous tentons d'élucider dans l'article qui suit. Même si elles ne sont pas strictement identiques, les deux « structures sociales »<sup>7</sup> que sont la communauté scientifique des chercheurs en comptabilité, contrôle de gestion, audit et l'AFC, ont des trajectoires liées et se recouvrent très largement encore aujourd'hui. C'est la

---

<sup>1</sup> Sur l'essor des écoles de commerce dans les années 1870, Cf Maffre 1983. Sur l'enseignement de la gestion à partir des années 1970, Cf Chessel & Pavis 2001. La création de quelques Instituts (ou Centres) d'Administration des Entreprises, à partir de 1955, avait préparé le terrain en ouvrant des filières en formation continue.

<sup>2</sup> Maîtrise en Sciences de Gestion, mises en place à partir de 1970.

<sup>3</sup> Maîtrise en Sciences et Techniques Comptables et Financières, mises en place à partir de 1974.

<sup>4</sup> Dans les trois premiers quarts du XX<sup>e</sup> siècle on trouve néanmoins en France, dans quelques thèses de droit puis d'économie, des traces de recherche en comptabilité. Le terme 'science des affaires' avait, quant à lui, fait deux apparitions dans le vocabulaire français : dans les années 1670 et jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis avait connu une renaissance au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, avec des sens différents aux mots 'science' et 'affaires'. Cf : Nikitin, 2003.

<sup>5</sup> Pour une histoire de l'European Accounting Association, se référer aux différents articles du numéro spécial de l'European Accounting Review (Mai 2012, Vol 11, Issue 1) coordonné par Anne Loft et Kari Lukka, célébrant le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'EAA.

<sup>6</sup> Pour montrer que les institutions ne sont pas nécessairement des organisations, les sociologues les qualifient de « structures sociales ». Le mariage, par exemple, est une institution et nous essayons de montrer dans cet article que la comptabilité, tente également de le devenir.

<sup>7</sup> Pour montrer que les institutions ne sont pas nécessairement des organisations, les sociologues les qualifient de « structures sociales ». Le mariage, par exemple, est une institution et nous essayons de montrer dans cet article que la comptabilité, en tant que discipline scientifique, tend également à le devenir.

raison pour laquelle nous ne les dissociions pas dans l'étude du processus de leur institutionnalisation. Au fil de nos recherches, deux questions principales se sont fait jour : qu'est-ce qui a mis en mouvement ce processus d'institutionnalisation et qu'est-ce qui aujourd'hui le freine ? Nous tentons de montrer que le processus d'institutionnalisation résulte de la convergence (confluence) de phénomènes situés à divers niveaux, macro (notamment le contexte institutionnel propre aux sciences de gestion), méso (avec en particulier le rôle de l'AFC et la communauté scientifique française des chercheurs en comptabilité) et micro (caractérisé par le rôle d'un petit nombre d'acteurs centraux). Cet article s'inscrit dans un ensemble de travaux qui renouvellent l'approche néo-institutionnelle (à la suite de DiMaggio et Powell (1983), en se concentrant non plus sur l'analyse des institutions établies, mais sur le processus qui a conduit à leur émergence. Il tente de réconcilier deux perspectives, l'une centrée sur les structures, privilégiée par l'analyse néo-institutionnelle « classique », l'autre sur le rôle que les acteurs, individuels et organisationnels, jouent dans la dynamique d'institutionnalisation (Greenwood & Hinings, 1996 ; Hirsch & Lounsbury, 1997 ; Powell & DiMaggio, 1991). Les phénomènes d'institutionnalisation se déploient au travers d'organisations et de pratiques. Dans le cas présent, la constitution d'une communauté scientifique, dont le pivot est l'AFC, et son articulation avec d'autres communautés scientifiques, jouent un rôle essentiel. L'étude de l'institutionnalisation en France de la comptabilité en tant discipline scientifique nous offre une opportunité intéressante : ce processus est relativement récent (comparativement à d'autres disciplines), puisqu'il remonte approximativement aux trente dernières années : les témoignages de ceux qui l'ont modelé peuvent être encore recueillis et les sources documentaires sont abondantes et encore relativement accessibles. La construction de ce cadre théorique participe de la réconciliation entre « vieil » et « nouvel » institutionnalisme (Hirsch & Lounsbury, 2008), le premier étant supposé privilégier les structures tandis que le second s'attacherait à mettre en évidence le rôle des acteurs dans les phénomènes d'institutionnalisation. Par ailleurs, les auteurs de cet article sont eux-mêmes membres de la communauté des chercheurs en comptabilité depuis environ deux décennies et peuvent donc l'observer de l'intérieur, au plus près du phénomène. Cependant, cette familiarité peut, à certains égards, poser problème. En ce qui concerne la méthode de recherche utilisée, à l'instar d'autres scientifiques comme Ruget (2000) et Porte (1980)<sup>8</sup>, les auteurs de cet article analysent un processus d'institutionnalisation dont ils sont parties prenantes. La capacité d'un groupe de chercheurs à s'interroger sur la discipline au nom de laquelle ils se rassemblent signe en effet un certain degré de maturité de cette discipline sur le plan scientifique. Notre travail a donc une dimension épistémologique. Pour que celle-ci puisse s'exprimer avec toute la rigueur scientifique requise, elle nous impose la mise en œuvre d'un processus réflexif<sup>9</sup>. Comme le remarque Pierre Bourdieu dans le chapitre introductif de son ouvrage intitulé *Homo academicus* dans lequel il étudiait la communauté scientifique française de 1967, l'entreprise est périlleuse :

*« En prenant pour objet un monde social dans lequel on est pris, on s'oblige à rencontrer, sous une forme que l'on peut dire dramatisée, un certain nombre de problèmes épistémologiques fondamentaux, tous liés à la question de la différence entre la connaissance pratique et la connaissance savante, et notamment à la difficulté particulière et de la rupture avec l'expérience indigène et de la restitution de la connaissance obtenue au prix de cette rupture. On sait l'obstacle à la connaissance scientifique que représente tant l'excès de proximité que l'excès de distance et la difficulté d'instaurer cette relation de proximité »*

---

<sup>8</sup> L'une de ces deux thèses porte sur une communauté scientifique étrangère (sciences politiques aux Etats-Unis à la fin du XX<sup>e</sup> siècle) et l'autre sur la communauté scientifique des psychologues en Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>9</sup> Pierre Bourdieu aborde également le problème de la réflexivité dans ses derniers cours au Collège de France (Bourdieu, 2002).

*rompue et restaurée qui, au prix d'un long travail sur l'objet mais aussi sur le sujet de la recherche, permet d'intégrer tout ce que l'on ne peut savoir que si l'on en est et tout ce que l'on ne peut ou ne veut savoir parce qu'on en est* ». (Bourdieu, 1984, 11)

Nous entendons bien cette mise en garde, et nous l'entendons d'autant mieux que la difficulté est encore augmentée par la taille réduite de la communauté étudiée<sup>10</sup>. Nous souhaitons néanmoins tenter l'aventure pour deux raisons au moins : comme nous le verrons plus loin, nous avons la faiblesse de croire à l'utilité potentielle d'une telle étude d'une part, et nous craignons que personne d'extérieur à notre communauté ne soit enclin à l'entreprendre d'autre part. Plusieurs recherches ont déjà étudié l'introduction des enseignements de gestion en France<sup>11</sup>, mais pour l'instant bien peu se sont intéressées à l'institutionnalisation de la comptabilité en tant que discipline scientifique.

L'analyse est menée sur une période relativement longue, soit plus de trente ans. Dans la mesure où le phénomène d'institutionnalisation semble toujours inachevé, la démarche de recherche combine analyse historique (avec un accès privilégié aux « grands témoins » et aux archives) et observation participante (sur une période d'une vingtaine d'années). L'exploitation d'une multiplicité de sources documentaires complète la démarche historique. La méthode que nous utilisons est celle de l'analyse critique des sources et du recoupement systématique des informations obtenues. Nous avons procédé à des allers-retours réguliers et des confrontations systématiques entre les sources et des hypothèses. Nous présentons en conclusion celles de nos hypothèses qui ont résisté à la confrontation.

En ce qui concerne nos sources, nous avons collecté tous les actes des 34 congrès de l'AFC (pour les premiers, auprès des collègues qui les avaient conservés<sup>12</sup>). Nous disposons également de l'ensemble des lettres de l'AFC, d'un grand nombre de comptes-rendus de CA ainsi que de plusieurs cartons de documents qui nous ont été confiés par d'anciens trésoriers et Claude Cossu. Nous avons en outre réalisé des entretiens avec la plupart des anciens présidents de l'AFC. Il faut bien sûr ajouter à ces sources notre expérience puisque nous avons été, à des degrés et des époques diverses, impliqué dans la direction de l'association<sup>13</sup>.

Dans un premier temps nous rappellerons en quoi les théories institutionnelles et néo-institutionnelles peuvent nous éclairer sur un tel sujet (section 1). Nous présenterons ensuite un bref historique de l'AFC (section 2) et nous poursuivrons en examinant les forces centrifuges et centripètes (section 3) qui s'exercent sur notre communauté scientifique. Enfin la discussion des résultats et de la contribution de notre recherche feront l'objet d'une quatrième section.

## **1. Analyse néo-institutionnelle et communauté scientifique**

Le phénomène d'institutionnalisation se déploie dans le cas présent au travers de la constitution d'une communauté scientifique, concept qu'il convient donc de définir (1.1.). Afin de mieux saisir le rail théorique qui nous a guidés, nous présentons ensuite deux versants de l'institutionnalisme (Hirsch & Lounsbury, 1997), le premier étant supposé privilégier les structures tandis que le second s'attacherait à mettre en évidence le rôle des acteurs dans les

---

<sup>10</sup> Logiquement, la taille réduite de la communauté augmente la proximité d'un membre avec les autres.

<sup>11</sup> En plus d'un numéro spécial d'Entreprises & Histoire (juin 1997, n°14-15), on trouve la thèse de Fabienne Pavis (2003a).

<sup>12</sup> Nous remercions à cet égard Robert Descargues.

<sup>13</sup> Respectivement membre du CA de l'AFC de juin 2004 à juin 2008, de juin 2002 à juin 2007, de juin 2007 à juin 2009.

phénomènes d'institutionnalisation (1.2). Enfin nous verrons en quoi l'AFC et la recherche comptable peuvent être considérées comme des institutions (1.3).

## 1.1 Le concept de communauté scientifique

Le concept de communauté<sup>14</sup> scientifique fait référence en première approximation à l'ensemble des chercheurs, parfois étendu aux personnels qui concourent à la recherche. Une telle communauté n'est pas organisée<sup>15</sup>, au sens où elle n'agit pas de façon coordonnée, n'a pas de représentant légal<sup>16</sup> ni de stratégie. De plus ses contours sont très flous. Ce concept a été créé par les sociologues, au moment où ils se sont aperçus que la production scientifique n'était pas seulement le résultat de la seule 'logique de la découverte scientifique', mais qu'elle était largement tributaire du fonctionnement de cet ensemble social et culturel qu'ils ont baptisé 'communauté scientifique'.

*« Les sociologues des sciences utilisent la notion de communauté scientifique pour caractériser cette unité pertinente de leur analyse. Ils en analysent non seulement les origines historiques, les principes d'organisation et de régulation, mais également les transformations contemporaines »* (Dubois, 1999, 67).

Étudier une communauté scientifique revient donc à examiner l'environnement institutionnel de la production scientifique, en partant de l'hypothèse selon laquelle cet environnement et la production scientifique elle-même interagissent. Le concept, et donc l'expression, sont nés au milieu des années 1960<sup>17</sup>, en relation avec l'augmentation importante des effectifs universitaires. Parce qu'elle n'a ni représentant légal ni stratégie, cette communauté scientifique peut être divisée à l'infini : on parle aussi bien de la communauté scientifique internationale que de la communauté des sciences de l'information en France<sup>18</sup>, c'est-à-dire que la première peut se subdiviser en autant de parties qu'il est jugé nécessaire par ceux qui l'étudient. L'évolution et l'institutionnalisation des communautés professionnelles ont constitué l'un des champs de l'analyse néo-institutionnelle.

## 1.2 L'analyse néo-institutionnelle

L'approche néo-institutionnelle a profondément renouvelé l'analyse organisationnelle. Là où les analyses habituelles mettaient au premier plan la recherche d'efficacité, elle a mis en évidence le rôle occulté, mais cependant essentiel, de la quête de légitimité, renouant ainsi avec les analyses wéberiennes. Dans le prolongement des travaux précurseurs de Selznick (1957), les tenants de la théorie néo-institutionnelle ont, dès la fin des années 1970 (Meyer & Rowan, 1977 ; DiMaggio & Powell, 1983), réaffirmé l'inscription institutionnelle des organisations. Selon eux, les organisations ne sont compréhensibles que si l'on tient compte du fait qu'elles sont connectées entre elles et construites par leur environnement avec lequel elles entretiennent un dialogue. Au-delà des dimensions techniques ou sociales de l'environnement, déjà analysées par la théorie de la contingence, la théorie néo-institutionnelle met l'accent sur les dimensions politiques, culturelles, mais aussi cognitives

---

<sup>14</sup> Remarquons au passage que le mot latin *universitas*, pris dans son sens juridique, désignait d'abord une 'communauté humaine' (Rey, 1992, 2199).

<sup>15</sup> Néanmoins, de nombreuses organisations, les sociétés savantes ou leurs équivalents, structurent cette communauté et ses subdivisions.

<sup>16</sup> Les prises de position des académies ne lient pas les scientifiques.

<sup>17</sup> Sans que cela constitue une preuve formelle, nous avons consulté le Catalogue collectif de France ([www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)) et l'ouvrage le plus ancien contenant l'expression dans son titre est daté de 1965 (Lavocat 1965). Michel Dubois (1999), dans le premier chapitre, confirme cette hypothèse.

<sup>18</sup> Pour consulter l'étude qui en a été faite en 1995, cf. [http://www.iut2.upmf-renoble.fr/RI3/TPS\\_acteurs\\_SI.htm](http://www.iut2.upmf-renoble.fr/RI3/TPS_acteurs_SI.htm)

de l'environnement. Dans le processus d'isomorphisme institutionnel qui se développe à l'intérieur d'un champ organisationnel, Di Maggio et Powell (1983) expliquent que les organisations sont avant tout en quête de pouvoir et de légitimité. Selon eux, la légitimité acquise par l'organisation entraîne l'adhésion, la compréhension, la reconnaissance des autres acteurs du champ. La légitimité fait par ailleurs partie des concepts fondamentaux à prendre en compte dans la régulation de l'activité collective comme l'a montré Weber (1978).

L'étude des professions a constitué un terrain fertile pour la théorie neo-institutionnelle<sup>19</sup>. Des études ont mis en évidence dans l'institutionnalisation des professions l'importance du pouvoir social et professionnel et les luttes pour obtenir reconnaissance et monopole (Larson, 1977). Les recherches sur les professions ont évolué plus récemment vers la prise en compte des processus de changement (Greenwood & Hinings, 1993, 1996 ; DiMaggio & Powell, 1991 ; Oliver, 1991). Elles ont également tenu compte de la négligence par les chercheurs du processus de structuration ce qui donnait une idée fautive du changement institutionnel qui considérait comme « taken for granted » et sans conflit le processus (DiMaggio, 1991). On perçoit, à cette occasion, l'intérêt de connaître l'évolution (donc l'histoire) pour comprendre que la situation actuelle n'est qu'un moment de cette histoire, et non quelque chose de suspendu dans un éther aux contours impalpables. Plus récemment, des travaux s'intéressent au rôle des forces et acteurs interviennent dans l'institutionnalisation des organisations (Lawrence, Suddaby & Leca, 2009 ; Greenwood et al, 2008). Les institutions n'apparaissent pas de rien. Les croyances, normes, les autres organisations du passé constituent le terreau, les conditions initiales du processus de création des nouvelles institutions (Greif, 2006). Par ailleurs, la notion d'isomorphisme demeure évasive, limitant son pouvoir explicatif, les institutions étant seulement une contrainte pour les acteurs, présentés comme passifs.

Le concept « d'institutionnel entrepreneur » a été introduit par Di Maggio (1988), Greenwood, Suddaby et Hinings (2002) et Holm (1995), aussi bien pour les transformations institutionnelles, que pour la désinstitutionnalisation (Ahmadjian & Robinson, 2001; Oliver, 1992) et l'apparition de nouvelles institutions (DiMaggio, 1988 ; Fligstein, 1997 ; Rao, Morrill & Zald, 2000 ; Garud, Jain, Kumaraswamy, 2002). Les champs organisationnels naissants sont un important champ de recherche pour l'étude de l'entrepreneur institutionnel en raison de l'instabilité des logiques institutionnelles<sup>20</sup>. Un champ institutionnel est un système structuré de positions sociales dans lesquelles luttes ou manœuvres pour le contrôle des ressources, des enjeux (Oakes et al, 1998, 260). Les champs institutionnels en construction peuvent accorder par la suite des récompenses significatives aux acteurs qui s'y sont investis et ils ne sont pas bridés par les pressions institutionnelles des champs matures (Maguire, Hardy & Lawrence, 2004). Le monde social, dans les sociétés modernes, apparaît à Bourdieu comme divisé en ce qu'il nomme des « champs », sous-espaces sociaux, spécialisés dans l'accomplissement d'une activité sociale donnée. Ces champs sont dotés d'une autonomie relative envers la société prise dans son ensemble. Leur dynamique provient des luttes de compétition que se livrent les agents sociaux pour y occuper les positions dominantes (Bourdieu, 1980). Il existe un intérêt de recherche sur ces luttes et la manière dont certains acteurs influencent leur contexte organisationnel (Beckert, 1999 ; DiMaggio, 1991, Fligstein, 1997, Lawrence, 1999). De nouvelles institutions apparaissent quand des acteurs ayant suffisamment de ressources voient en elles une opportunité de réaliser leurs objectifs (DiMaggio, 1988, 14). La clé du succès est la manière selon laquelle ils font concorder leurs propres objectifs à ceux des autres acteurs du champ institutionnel, développent des coalitions

---

<sup>19</sup> Pour un panorama de ce champ, voir Leicht & Fennell (2008).

<sup>20</sup> Thornton & Ocasio (1999: 804) définissent les logiques institutionnelles comme: “*the socially constructed, historical patterns of material practices, assumptions, values, beliefs, and rules by which individuals produce and reproduce their material subsistence, organize time and space, and provide meaning to their social reality*”.

stables, des politiques de négociation, des compromis. Cette activité est importante dans des champs émergents à cause de l'absence de discours partagé et de structures stables (Maguire, Hardy, Lawrence, 2004). L'entrepreneur institutionnel celui capable mobiliser des ressources pour créer ou transformer nouvelles ou institutions existants (DiMaggio, 1988 ; Garud, Hardy et Maguire, 2007 ; Maguire, Hardy Lawrence, 2004) met en évidence rôle des acteurs. « De nouvelles institutions apparaissent... quand des acteurs avec des ressources nécessaires voient en elles une opportunité de réaliser leurs objectifs » DiMaggio, 1988, 14). L'entrepreneur institutionnel doit convaincre ses opposants plutôt que de rechercher la confrontation. Il doit éviter les conflits et réduire les résistances (Fligstein, 2001). Il va enrôler des alliés, élaborer des coalitions (Fligstein, 1997 ; Greenwood, 2002 ; Rao, 1998, Rao et al, 2000), rechercher des alliances coopérations (Fligstein, 2001 ; Lawrence, Hardy & Phillips, 2002 ; Rao, 1998) Seuls certains acteurs peuvent devenir des entrepreneurs institutionnels car cela nécessite des positions, des ressources spécifiques matérielles ou immatérielles, une autorité formelle, un capital social afin de pouvoir exercer un pouvoir dans le champ organisationnel. Dans certains rares cas seulement, il a la possibilité d'exercer ponctuellement un pouvoir sur le champ (Maguire et al, 2004). La position sociale est importante (Battilana, Leca Boxenbaum, 2009) car il doit avoir une position de médiation, de fédération dans son champ social (Emirbayer, 1997 ; Emirbayer Mische, 1998). Cette position lui permet d'avoir accès aux ressources (Greenwood et Suddaby, 2006 ; Greenwood et al, 2002 ; Sherer & Lee, 2002). Toutes sortes de ressources sont concernées : politiques, financières, organisationnelles (Greenwood et Suddaby, 2006), matérielles, culturelles (Creed, Scully & Austin, 2002). Rarement, il contrôle suffisamment de ressources pour imposer ses propres vues (Dorado, 2005 ; Fligstein, 1997 ; Haveman & Rao, 1997 ; Holm, 1995 ; Rao, 1998 ; Seo & Greed, 2002 ; Suddaby & Greenwood, 2005). Sa stratégie de négociation, de persuasion, doit aboutir à la perception des autres acteurs qu'ils en tireront bénéfices tangibles et intangibles. Il va anticiper, résonner avec les valeurs et intérêts de ses alliés potentiels, établir une identité commune, spécifique aux acteurs qui vont faire partie du nouveau champ (Battilana, Leca Boxenbaum, 2009 ; Markowitz, 2007 ; Rao et al, 2000) créer une nouvelle identité sociale valorisante (Aldrich & Fiol 1994 ; Dejean et al, 2004 ; DiMaggio, 1991 ; Rao et al, 2000). Des alliés l'autorité tels l'Etat peuvent également être mobilisés. Enfin, l'institutionnalisation d'un nouveau champ dépend de l'alignement de nouvelles pratiques avec les valeurs des divers acteurs. Tout cela résulte d'une sorte de « bricolage » (Maguire, Hardy et Lawrence, 2004).

### 1.3 L'AFC et la recherche comptable en tant qu'institutions

Les enseignants-chercheurs dont l'activité, surtout dans les sciences humaines, a une faible visibilité sociale, doivent en permanence être préoccupés par leur légitimité (la construire, la consolider ou lutter contre sa dégradation (Suchman, 1995). Cette légitimité se définit par rapport à une institution majeure et centrale : la Science. Cette méta-institution se déploie au sein de multiples instances et au travers de multiples communautés scientifiques, qui cherchent régulièrement, sinon à accroître leur territoire, du moins à le défendre contre l'empiètement d'autres communautés. Lors de la construction de ces institutions, certains acteurs occupant des positions institutionnelles leur permettant ont pu conseiller et promouvoir de nouveaux schémas, règles ou modèles.

Depuis une dizaine d'années au moins, l'AFC représente, auprès d'autres institutions (FNEGE<sup>21</sup>, CSOEC<sup>22</sup>, CNRS<sup>23</sup>, Ministère de l'Enseignement Supérieur<sup>24</sup>), et de façon

---

<sup>21</sup> Pour l'attribution de son prix de thèse en comptabilité contrôle, audit, la FNEGE délègue à l'AFC le choix du lauréat.



exclusive la communauté scientifique francophone des chercheurs en comptabilité, contrôle, audit. Elle pourrait, de ce fait, être considérée comme une institution. A l'inverse, on pourrait considérer l'AFC comme une organisation « ordinaire » qui a simplement su créer un usage, sous la forme d'un fragile monopole de représentation. Sans avoir été formellement contesté, ce monopole a pu être ignoré par quelques initiatives, comme nous le verrons plus loin. Par ailleurs, les quelques années d'usage continu peuvent paraître bien courtes au regard de l'ancienneté de la plupart des autres institutions.

La recherche comptable peut, se prévaloir d'être une institution depuis que l'introduction des enseignements de comptabilité à l'université a entraîné la création d'un corps d'enseignants chercheurs en gestion. Ces derniers ont créé des lieux de rencontre (congrès, revues, associations) propices au développement de leurs activités de recherche et ces lieux se sont pérennisés. Dans la dernière décennie, la recherche comptable s'est trouvée renforcée dans ce rôle d'institution par de nouveaux modes d'incitation et de contrôle (classements des revues, AERES, etc.). De nombreux établissements (Universités et écoles de management) s'en prévalent pour se valoriser et lui reconnaissent donc un rôle légitimant. Là encore, le phénomène est récent et ne peut encore se prévaloir de résultats probants : quelle proportion de la population connaît l'existence de cette recherche comptable ? Qui, parmi les praticiens, censés faire partie des destinataires de cette recherche, peut en énoncer les principaux acquis ? Le risque de désinstitutionnalisation est donc réel et le processus d'institutionnalisation encore fragile. Il durera bien sûr tant que les coûts attendus (tels qu'ils sont perçus et évalués grossièrement) de la désinstitutionnalisation l'emporteront sur ceux du statu quo. Un chiffrage précis est bien sûr hors de notre portée ; on peut tout au plus repérer ou énumérer les coûts du maintien d'une recherche comptable en France. Ce coût inclut une partie du salaire des enseignants chercheurs (50 % à l'Université, variable dans les écoles de management), montant auquel il convient d'ajouter le financement des colloques, des ouvrages collectifs, des revues, etc.

On peut faire de même avec les coûts de la désinstitutionnalisation. Si l'on s'en tenait aux bénéfiques que l'activité économique tire de cette recherche, force est de constater que le coût de la désinstitutionnalisation est faible. Il faut donc ajouter au coût « économique » de la suppression de la recherche comptable son coût « symbolique » : perte d'avantages et de statut social pour les actuels chercheurs en comptabilité, mais surtout perte de prestige d'une discipline et d'un corps de praticiens. S'agissant d'un capital immatériel, l'évaluation est particulièrement hasardeuse.

Nous préférons, dans ce qui suit, raisonner en termes de forces centripètes et forces centrifuges. Pour ce faire, il nous faudra commencer par présenter un bref historique de l'AFC et de la recherche comptable en France.

## **2. La création de l'AFC et d'une communauté scientifique**

En 1999, un numéro spécial de CCA a été dédié à la commémoration des vingt ans de l'AFC. Dans ce dernier, plusieurs articles retracent l'histoire de l'AFC. Le premier concerne

---

<sup>22</sup> Pour l'attribution de ses bourses de thèse, le CSOEC délègue à l'AFC le choix des bénéficiaires.

<sup>23</sup> Pour l'établissement du classement des revues, le CNRS consulte l'AFC pour la création de la liste et du classement des revues en comptabilité, contrôle, audit.

<sup>24</sup> C'est la dénomination « CCA » qui a été instituée pour les filières conduisant à l'expertise comptable. Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, l'AFC organise les « journées d'actualité » et se substitue partiellement au Ministère pour la formation continue des collègues enseignants en lycées.

plus particulièrement le fonctionnement de l'association (Cossu & Marquès 1999) alors que les autres abordent successivement les différents compartiments de la production scientifique de cette période

Dans le processus d'institutionnalisation de la communauté CCA et de L'AFC, nous pensons qu'une première césure s'est produite vers le milieu des années 1990, qui traduit la fin de l'amateurisme convivial des débuts. L'année 1995 peut être considérée comme une date charnière dans le processus d'institutionnalisation. C'est cette année qu'est créée la revue CCA d'une part, et que se tiennent les premières journées d'histoire de la comptabilité d'autre part. Si les actes des congrès s'épaississent chaque année, ils sont disponibles le jour du congrès à partir de 1993, un Conseil d'Administration structuré apparaît après la modification des statuts en 1994, CCA est créé en 1995, un censeur des comptes est nommé en 1997 et l'AFC dispose d'un secrétariat à partir de 1998. Une seconde césure tient à l'apparition des classements à partir de 2003, de l'AERES en 2006 et de l'arrivée en force des écoles dans le domaine de la recherche à partir du milieu des années 2000. Nous diviserons donc notre historique en quatre périodes<sup>25</sup> : une première partie historique rappellera d'abord ce que fut la recherche comptable avant et après que ne se constitue une communauté scientifique dédiée (2.1), puis l'amateurisme convivial des débuts (2.2), l'insouciance de la 'belle époque' et la professionnalisation (2.3) et enfin le temps des incertitudes (2.4).

## **2.1. Prolégomènes ; avant que naisse l'AFC**

La recherche comptable, si l'on en admet une définition assez large, ne comprend pas que des travaux universitaires. On peut par exemple considérer que cette recherche a été le fait de praticiens et d'enseignants depuis que certains d'entre eux, comme Mathieu de la Porte (1704), ont proposé de classer et regrouper les comptes vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Certains de ces auteurs ont également tenté de produire des règles générales d'enregistrement, exprimant par là une vision théorique de l'enregistrement comptable<sup>26</sup>. C'est ce que Bernard Colasse (2000) appelle les 'théories descriptives' de la comptabilité. Les auteurs comptables, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles étaient, pour nombre d'entre eux, des enseignants<sup>27</sup> et confrontaient leurs mérites respectifs au travers d'ouvrages dans lesquels ils prétendaient tous avoir fait des découvertes de nature à simplifier la pratique et l'enseignement de la tenue des livres (Lemarchand, 2001). Même si certains parlaient de la science des comptes, leur démarche n'avait cependant pas la rigueur que l'on attend d'un travail scientifique et ils ne s'embarrassaient pas d'apporter la preuve publique de leurs assertions.

Les premiers travaux universitaires traitant de comptabilité ont été réalisés par des spécialistes de droit, plus rarement d'économie, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le montre (présenté en annexe<sup>28</sup>). la liste des thèses produites dans notre domaine (et parfois au-delà) de 1893 à 1977, à partir d'un travail effectué par les étudiants du DEA124 (Paris Dauphine) en 1996. Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité, mais elle nous apprend néanmoins que la recherche comptable existait, en marge des disciplines juridiques puis économiques. La comptabilité n'était conçue, pour les spécialistes les plus audacieux comme Pierre Garnier, que comme « l'algèbre du droit et méthode d'observation des faits économiques »<sup>29</sup>. Pierre

---

<sup>25</sup> La distinction des quatre périodes s'appuie sur des tendances générales qui peuvent être contredites par tel ou tel contre-exemple : en 1979, le premier président de l'AFC était issu d'une école et cofondateur de l'EAA, donc nécessairement ouvert sur la dimension internationale de la recherche.

<sup>26</sup> Concernant les tentatives d'Edmond Degrange à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cf. Nikitin (2005).

<sup>27</sup> Sur les auteurs comptables de cette époque : cf. Lemarchand (2001) et Nikitin (2008).

<sup>28</sup> Cette liste est le fruit d'un travail réalisé en 1996 et 1997 par les étudiants du DEA 124 (Paris Dauphine), d'après les fiches disponibles à la bibliothèque de la Sorbonne

<sup>29</sup> C'est le titre de sa thèse pour le doctorat en droit, soutenue le 19 mai 1945 à 14h30, publiée par Dunod en 1947 (Garnier, 1945).

Lauzel, à la fin des années 1950<sup>30</sup>, mentionne l'existence d'un Centre d'Études et de Recherches Économiques, Statistiques et Comptables (CERESC)

On voit néanmoins poindre une volonté de faire de la comptabilité une discipline à part entière dans un article de Pierre Lassègue paru en 1962 (Lassègue, 1962) dans la Revue d'économie politique et intitulé « Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité ». Au travers des titres de ces thèses, on sent poindre un intérêt croissant pour une grande variété de problèmes que nous qualifions aujourd'hui de gestion. Mais l'expression 'sciences de gestion' n'existait pas encore. Cette dernière sera créée en mai ou juin 1969 par Pierre Tabatoni (Cheyssel & Pavis, 1996) un an après que l'Université Paris Dauphine ait créé en son sein une UFR de sciences des organisations. La création de la Maîtrise en Sciences de Gestion en 1970 viendra confirmer l'adoption officielle du terme 'sciences de gestion'.

En 1971, un corps des « maîtres de conférences des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion » est créé et le premier concours externe de recrutement des professeurs de sciences de gestion est ouvert en 1976, puis un concours externe en 1999 (Marco, 2006 ; Pavis, 2003a,b ; Colasse & Pavé, 1996). On peut donc voir dans ces années 1970 les prémices de la constitution d'une communauté scientifique distincte. L'effectif était néanmoins très modeste et la plupart des collègues de cette époque se considéraient encore comme des économistes, compte tenu de leur formation. Les professeurs d'économie pouvaient, s'ils le demandaient basculer dans la section regroupant les professeurs de gestion. Si les effectifs étaient faibles et la viabilité de la 6<sup>ème</sup> section<sup>31</sup> encore incertaine, un certain nombre de formations avaient été mises en place (MSG depuis 1971, MSTCF depuis 1974). Les praticiens y intervenaient en nombre, ainsi que des professeurs de l'enseignement secondaire. Les enseignants chercheurs en gestion étaient cependant suffisamment nombreux pour que soit créée en 1976 la Revue Française de Gestion, seul débouché de publication francophone à l'époque pour l'embryon de communauté scientifique. Parallèlement, les disciplines de gestion commençaient à se structurer en associations : l'AFFI est créée en 1979 (comme l'AFC), l'AFM en 1984, l'AGRH, l'AIMS et l'AIM quelques années plus tard. La mise en place progressive d'un corps d'enseignants chercheurs en sciences de gestion répondait d'abord aux besoins de l'enseignement en formation initiale d'une discipline nouvelle à l'Université. La création, dans quelques universités, de Centres d'Administration des Entreprises<sup>32</sup> à partir de 1955 n'a pas eu la même portée dans la mesure où il s'agissait uniquement de formation continue, sans qu'il soit besoin de créer un corps d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les disciplines de gestion.

## 2.2. 1979-1995 : l'amateurisme convivial des débuts

Un nombre très réduit d'acteurs va jouer un rôle déterminant dans la constitution d'un embryon de communauté scientifique en CCA. Ils créent en 1979 l'Association Française de Comptabilité, qui constituera désormais un acteur institutionnel central. Bernard Colasse publie en 1979 (Colasse, 1979) une « Note pour une épistémologie de la comptabilité des

---

<sup>30</sup> L'ouvrage s'intitule « Le Plan Comptable Commenté » et la mention du CERESC se trouve dans l'avant-propos du Tome I.

<sup>31</sup> C'est en mai 1969 qu'est créée au sein du Conseil Consultatif des Universités une section « gestion de l'entreprise ». Elle était à l'époque la 5<sup>ème</sup> section. Toujours en 1969, « le concours d'agrégation du supérieur qui organise l'accès au statut de professeur dans les disciplines juridiques, est partiellement réformé. La reconnaissance de la gestion se confirme dans le nouveau règlement du concours : la section d'économie s'intitule désormais sciences économiques et de gestion » (Pavis, 2003b, 56)

<sup>32</sup> Il n'est pas certain que le sigle IAE ait existé dès 1955, puisque des ouvrages publiés à la fin des années 1950 mentionnent, pour leurs auteurs, qu'ils sont professeurs au Centre d'Administration des Entreprises (Georges Campion à Paris et Pierre Lauzel à Caen).

entreprises », sous la forme d'un cahier d'étude du CREFI<sup>33</sup>. L'intérêt de développer une structure d'association pour favoriser les échanges scientifiques est clairement affirmé, mais rien n'est dit sur l'éventualité de la création d'une association française. Elle le sera néanmoins le 17 mai 1979 et Bernard Colasse en sera un des membres fondateurs, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a pas eu de longue préméditation. Cette phase a été racontée en détail par Cossu & Marquès (1999) et nous nous bornerons à n'en reprendre que les éléments qui nous paraissent les plus significatifs. La création de la FNEGE en 1969 et de l'EIASM (European Institute for Advanced Studies in Management) en 1971 ont été à l'origine des premiers regroupements de chercheurs en comptabilité. Edmond Marquès fut l'un des quatre premiers enseignants français à intervenir à l'EIASM et c'est à l'occasion de l'un de ces séminaires et de sa rencontre avec Anthony Hopwood que les deux hommes eurent l'idée de créer une association européenne comparable à l'AAA américaine. Ceci aboutit à la création de l'EAA (European Accounting Association) en 1977, avec Anthony Hopwood comme président et Edmond Marquès comme secrétaire général. Le premier congrès fut organisé à Paris et à l'issue de ce congrès l'un des participants<sup>34</sup> « suggéra que fut créée une association strictement française « ...*(car) ceux qui enseignaient la comptabilité en France ne se connaissaient pas (et) recherche était quasi inexistante, ...* » (Cossu & Marquès, 1999, 15). Il est tout-à-fait significatif, pour notre propos, de mettre en parallèle deux éléments : d'un côté, Daniel Boussard constatait la quasi inexistence de la recherche, et de l'autre il assignait à la création d'une association l'objectif que cette dernière s'institutionnalise en devenant représentative auprès des instances nationales FNEGE, Universités, CNC, OEC, CNCC).

Concernant le fonctionnement de l'AFC à ses débuts, l'aspect sur lequel Claude Cossu et Edmond Marquès (1995) insistent le plus est la convivialité, élevé au rang de « principe majeur ». Il s'agit d'un 'actif immatériel' qui a, selon eux<sup>35</sup>, « *largement contribué au démarrage de l'AFC et à son développement* » (p 15) : tutoiement de rigueur entre tous les membres, quel que soit son statut et son institution de rattachement, absence de sélection des communications et de toute forme d'élitisme, absence d'applaudissements des communications « *afin d'éviter les comportements discriminatoires* » (p.18)<sup>36</sup>. Ce climat était délibérément conçu comme un moyen de donner confiance à des chercheurs dont la discipline ne disposait pas d'un grand crédit auprès des autres sciences humaines et sociales. La convivialité était aussi un bouclier contre la condescendance des autres disciplines à notre égard, comme le fut plus tard l'adossement à des organisations de praticiens (CSOEC et CNCC). Parallèlement, ce n'est que progressivement que des statuts seront publiés et un fonctionnement régulier mis en place :

« *Il faut attendre la modification des statuts de 1994 pour voir la définition d'un Conseil d'Administration structuré... Enfin, le CA du 7 janvier 1997 décide de nommer un censeur des comptes de l'AFC, chargé de conseiller le trésorier et de contrôler les comptes* ». (Cossu & Marquès, 1999, 17)

---

<sup>33</sup> Centre de Recherches et d'Etudes Financières. Ce centre de recherche de l'Université Paris Dauphine publie des cahiers de recherches et des cahiers d'études depuis 1975.

<sup>34</sup> En l'occurrence Daniel Boussard, un des fondateurs de la future AFC.

<sup>35</sup> Les auteurs de cet article, comme tous les anciens présidents contactés, partagent très largement ce point de vue.

<sup>36</sup> Autres temps, autres mœurs ! Il est vrai cependant qu'aujourd'hui on applaudit tout le monde de façon à la fois rituelle et égalitaire.

Parlant des actes du premier congrès, Colasse (1999, 24) remarque que « *L'heure semblait d'ailleurs plutôt à la réflexion qu'à la mise en œuvre de quelconques méthodologies* »<sup>37</sup>. La lecture des actes des dix premiers congrès confirme très largement cette appréciation. La mise en place de telles méthodologies résulte d'un phénomène d'apprentissage qui se développera progressivement tout au long de cette première période. On peut difficilement, sur ce plan, déceler de rupture brutale avec la période suivante. D'une manière générale on ne trouve pas de démarche programmatique explicite, ni de projet scientifique précis, chez les fondateurs et les premiers adhérents de l'AFC. Le seul ciment théorique semble être l'affirmation de la comptabilité comme une discipline étant en elle-même digne d'intérêt scientifique, une discipline pouvant prétendre à l'autonomie, alors que l'institutionnalisation universitaire des enseignements de gestion, et donc de la comptabilité, en avait fait une discipline 'hétéronome', selon l'expression de Fabienne Pavis (2003a). L'éclectisme et la convivialité peuvent aussi être vus comme des moyens de rester ensemble et de préserver cette fragile autonomie.

### **2.3. 1995- 2005 : L'insouciance de la 'belle époque'.**

Comme nous l'avons vu plus haut, cette seconde période est marquée par un fonctionnement interne plus formalisé. Le Conseil d'Administration fonctionne régulièrement, procède en son sein à une division des tâches et des responsabilités. A partir de 1999, les statuts prévoient la création d'un poste de vice-président, qui devient président à l'issue du mandat de son prédécesseur. L'esprit convivial ne disparaît pas pour autant, même si un nombre croissant d'adhérents, parmi les plus récents, adoptent un comportement de consommateur vis-à-vis d'une association qu'ils considèrent comme une pourvoyeuse de services. En 2002, la création d'un site internet rend la communication avec les adhérents à la fois plus efficace et plus distante. Les travaux de recherche, tels qu'on peut les appréhender au travers des actes des congrès, sont nettement plus empreints de préoccupations méthodologiques. Leur diffusion est facilitée par l'utilisation de cédéroms à partir de 1999. Des « Cahiers de recherche de l'AFC » connaîtront une existence éphémère en 1996 et 1997. Une journée doctorale, précédant le congrès, est organisée à destination des doctorants, à partir de 1998<sup>38</sup>, afin de les aider en leur proposant des commentaires détaillés et différents de ceux qu'ils peuvent recevoir de leur directeur de thèse et de leur laboratoire.

L'AFC se renforce donc, accompagnée dans son développement par le soutien financier et moral de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces organismes subventionnent les manifestations scientifiques (congrès, journées d'études, etc) ainsi que des projets de recherche. Le contact avec des chercheurs étrangers est en revanche très limité et la participation aux congrès de l'EAA n'est pas très importante. Par exemple, il n'y avait que 9 français au congrès de l'EAA en 1995 à Birmingham. En 1991, un appel à projet de recherches comparatives (France – Grande-Bretagne), financé conjointement par le CSOEC et l'ICAEW, ne reçoit qu'un nombre très limité de candidatures.

---

<sup>37</sup> « D'à peine 20 communications aux 5 premiers congrès (qui s'appelaient d'ailleurs séminaires à cette époque), on dépassait la quarantaine en 1990 pour devoir instaurer un début de sélection en 1993 » (Cossu & Marquès, 1999, 19). Il y a plus d'une centaine de communications de nos jours.

<sup>38</sup> Une telle journée a effectivement eu lieu à Nantes en 1998, mais nous n'avons pas trouvé de trace dans les congrès précédents.

La création de CCA marque un véritable tournant. Les discussions du CA, en 1994, aboutissent à un mandat donné à Bernard Colasse. L'organisation est celle d'une revue d'association, dédiée au champ de la comptabilité du contrôle et de l'audit, avec une direction régulièrement renouvelée<sup>39</sup>, donnant visibilité et légitimité à la recherche comptable. L'ouverture méthodologique, mise en pratique par tous les rédacteurs en chef successifs, a largement contribué à faire de la revue un élément fédérateur du champ. Le choix de ne publier qu'un nombre limité d'articles par an a également permis de promouvoir les préoccupations de rigueur et de pertinence méthodologiques.

La deuxième moitié des années 1990 a également vu se développer, à côté du congrès annuel de l'AFC, des journées thématiques : les journées d'histoire de la comptabilité ont été créées en 1995 et sont vite (1997) devenues Journées d'Histoire de la Comptabilité et du Management<sup>40</sup>. Cette manifestation s'est pérennisée et la 19<sup>e</sup> édition se tiendra en mars 2014 à Marne-la-Vallée. Ces journées d'histoire ont permis, de façon précoce par rapport à l'ensemble de l'AFC, de coopérer activement avec la communauté internationale des chercheurs de ce domaine. Dès les premières éditions, les communications et la participation de chercheurs étrangers est significatives et la plupart des sessions se tiennent avec traduction simultanée. Cette ouverture internationale relativement précoce familiarisera plusieurs collègues avec les standards de la recherche anglophone. De plus, les chercheurs en comptabilité et management devenaient 'fréquentables' aux yeux de certains chercheurs venant de disciplines plus anciennement installées dans la légitimité scientifique (historiens, juristes, sociologues, économistes, etc.).

Une 'journée pédagogique', devenue plus tard 'journée d'actualité', est mise en place à partir de 1998, organisée par les collègues des classes préparatoires au DECF (devenu DCG). Cette journée permettra à l'AFC et à la recherche comptable d'acquérir, auprès des enseignants des lycées, la légitimité de ceux qui préparent, par leurs recherches, le contenu des manuels de la décennie à venir.

De nombreuses autres journées thématiques verront le jour, avec des pérennités variables. La particularité des deux que nous venons de mentionner tient au fait qu'elles marquent un élargissement de l'audience de l'AFC. Pour compléter cet élargissement, il a été envisagé, en 2005, la création d'une journée « Regards croisés », destinée à rassembler les chercheurs avec des praticiens. Cette journée aura la double particularité de ne connaître qu'une seule édition d'une part, et d'être déficitaire d'autre part.

Les normes de la recherche internationale (c'est-à-dire, de fait, anglophone) n'irriguent que progressivement et très lentement une partie de notre communauté scientifique. Le problème de la publication de CCA en anglais est abordé au CA dès 2003, mais ne trouvera de solution pratique que très récemment. Par ailleurs, une étude menée par le CA de l'AFC révélait en 2006 que le nombre de collègues publiant dans des revues anglophones était encore très faible. La décision par le CA d'attribuer une aide financière à la traduction en anglais d'articles à partir de 2005 n'a d'ailleurs pas trouvé d'écho, puisque le nombre de candidatures a été, dans les deux premières années, inférieur au nombre d'aides allouées par le CA. Dans l'éditorial de CCA de mai 2006, Christian Hoarau et Robert Teller, présentant deux articles parus dans ce numéro et dans le précédent, remarquaient que les publications des chercheurs français en CCA des dix dernières années étaient marquées par une « forte concentration institutionnelle<sup>41</sup>, une faible internationalisation et une importance des ouvrages et de la littérature professionnelle » (nous soulignons).

---

<sup>39</sup> La liste des rédacteurs en chef de la revue figure maintenant au début de chaque numéro.

<sup>40</sup> Pour une 'histoire des journées d'histoire', voir Lemarchand & Nikitin (2005) et Lemarchand (2008).

<sup>41</sup> La forte concentration institutionnelle, en revanche, se trouvera renforcée dans la période suivante.

En revanche, une alternative<sup>42</sup> à l'internationalisation anglophone est trouvée sous la forme d'un tournant vers la francophonie. Un responsable est nommé au sein du CA et l'AFC et cette dernière devient Association Francophone de Comptabilité. Des contacts sont pris avec des collègues susceptibles de créer des sections de l'AFC au Canada, en Belgique, au Maroc, en Tunisie, au Liban et en Roumanie. L'organisation des congrès de 2003 à Louvain-la-Neuve, de 2006 à Tunis et de 2013 à Montréal témoignent de cette orientation vers la francophonie. On peut dire aujourd'hui que les résultats ont été décevants ; les collègues canadiens et belges n'ont pas adhéré en nombre, pas plus que les collègues marocains ou tunisiens. La plupart de ces collègues ne considèrent d'ailleurs, comme la plupart des chercheurs français tournés vers l'international, la publication dans CCA que comme un 'second best' pour leurs articles, destinés prioritairement à des revues anglophones. L'abandon de cette démarche « francophone » semble assumé puisque le CA actuel de l'AFC ne compte plus de responsable de la francophonie.

Il est vrai que pendant cette décennie 1995-2005, la mondialisation ambiante se réfractait dans les préoccupations des chercheurs français, mais sans que la concurrence entre établissements d'une part, ni les pressions des établissements sur leurs personnels d'autre part, ne viennent profondément perturber l'entre soi de congrès et de CA conviviaux. Cette insouciance était encore renforcée par une situation financière que l'on peut qualifier de confortable, laissant les membres du CA se débattre avec l'angoissante question : « comment trouver un moyen pertinent de dépenser les sommes accumulées au cours des années précédentes ? ». Ces sommes n'auraient cependant pas permis de financer des thèses ni la traduction intégrale de CCA en anglais ; elles ont en revanche été utilisées, en partie, pour l'aide à la traduction d'articles, la participation d'un doctorant au séminaire annuel de l'AAA, l'attribution d'un prix du meilleur article de CCA, etc.

#### **2.4. Depuis 2005 : le temps des incertitudes.**

La légitimité accrue de l'AFC auprès de l'Ordre et de la Compagnie s'est traduite par des soutiens financiers accrus : au milieu des années 2000, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes a accordé des subventions à des recherches dans le domaine de l'Audit. Le faible nombre de candidats a cependant abouti à l'arrêt rapide de ce soutien. En revanche, on a assisté au franchissement d'un pas important avec la création d'un Programme d'Aide à la Recherche Comptable (PARC) : le Conseil Supérieur de l'OEC a décidé d'attribuer chaque année une bourse de thèse de trois ans. La mise en place de ce programme, décidée en 2005, s'est finalement concrétisée à partir de 2008. Parallèlement à cette initiative, William Nahum, ancien président de l'Ordre a créé l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières, destinée en premier lieu à fédérer les professionnels du chiffre. Cette initiative a également et incidemment permis de rapprocher les praticiens et les chercheurs, sans que l'on puisse parler d'un mouvement puissant et durable. Les liens avec les praticiens de la comptabilité et de l'audit n'ont bien sûr jamais été rompus et on peut même voir une progression de l'engagement du CSOEC pour soutenir la recherche comptable. Cependant, la majorité des 17 000 experts comptables français semble bien peu au courant de ce que font les chercheurs. Enfin et pas plus que dans la période précédente, les praticiens ne fréquentent les congrès ni n'adhèrent à l'AFC.

---

<sup>42</sup> Peut-être s'agissait-il plutôt d'un substitut à l'internationalisation, à une époque où l'ouverture internationale anglophone ne faisait pas partie des préoccupations de la plupart des dirigeants de l'AFC.

L'apparition des classements des revues a bien sûr commencé avant 2005, mais il n'est devenu véritablement prégnant qu'à partir de la moitié des années 2000, quand le CNRS a entrepris l'élaboration de la deuxième version du classement qu'il avait créé primitivement en 2003. A ce moment, le CNRS n'avait créé ce classement que pour ses besoins internes en matière de recrutement. La publication de ce classement et le fait que de nombreux établissements s'en soient emparés a conduit les responsables du CNRS à associer d'autres organisations à son élaboration. En 2006, l'AFC, l'AFM, l'AFFI, l'AIMS, etc. ont donc été sollicitées pour proposer un classement des revues de leurs domaines respectifs, en vue de préparer la publication du classement 2007. Une enquête auprès de tous les membres de l'association a permis de noter les revues selon leur notoriété auprès des répondants d'une part et selon leur qualité perçue par les mêmes répondants d'autre part. La confiance accordée par le CNRS aux associations de spécialistes (AFC, AFFI, AFM, AGRH, AIMS) constitue donc à la fois un témoignage et un renforcement de leur institutionnalisation. Concernant ces classements, l'affaire a été considérée d'une importance telle que d'autres institutions ont souhaité participer à leur élaboration : c'est le cas de la FNEGE, du CNU06 et de l'AERES. Tous s'appuyaient d'une manière ou d'une autre sur le classement du CNRS.

Par ailleurs, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a pris une conscience plus aigüe, au milieu des années 2000, du problème que lui posait l'importante proportion des enseignants-chercheurs ne s'acquittant pas de leur obligation de recherche. La création de l'AERES en 2006 est, en partie au moins, le résultat de cette prise de conscience. Plus que des moyens de mesure des performances scientifiques, les classements sont donc devenus, dans les mains des ministères successifs, des moyens de contrôle de gestion afin d'« influencer des membres de l'organisation pour appliquer les stratégies ».

L'ouverture internationale est directement liée à l'institutionnalisation de la recherche comptable qui, se rapprochant des méthodes de fonctionnement de la recherche dans les autres disciplines, reconnaît progressivement la nécessité de communiquer avec – et de participer à – une communauté scientifique élargie à l'échelle mondiale. Les classements, en mettant en lumière l'audience et donc l'impact nécessairement plus important des publications en anglais, procèdent du même mouvement. Cette ouverture internationale, comme l'arrivée des classements sur le devant de la scène, sont à même d'introduire une différenciation au sein des membres de la communauté scientifique et donc de l'AFC : les plus « performants » et les plus anglophones attendent légitimement plus de reconnaissance de la part de leurs institutions et de la communauté scientifique. Cependant cela peut, si l'on n'y prend pas garde, avoir un effet dissolvant sur la convivialité si chère aux fondateurs de l'association.

La montée en puissance des écoles de commerce sur le terrain de la recherche constitue également un élément nouveau à partir du milieu des années 2000 environ. Depuis deux décennies environ, les départements de gestion des universités ont progressivement imités les écoles de commerce sur le terrain des liens avec les entreprises : intégration de praticiens dans les équipes pédagogiques, envoi massif des étudiants en stage, formations tournées vers l'employabilité, etc. Le phénomène de mimétisme a donc joué dans l'autre sens et la recherche de légitimité des écoles les a poussées vers la recherche scientifique, à l'instar du modèle anglo-saxon des business schools. Les succès ont été inégaux : alors que quelques-unes plaçaient leurs équipes de recherche dans le peloton de tête de l'excellence, d'autres, qui avaient eu de grands projets et des politiques d'incitation à la recherche très généreuses, ont progressivement « recentré » leurs ambitions scientifiques. Très logiquement aujourd'hui, sur un total de treize membres, le CA de l'AFC compte quatre collègues issus des écoles.

Après 2005, la volonté d'ouverture de l'AFC à des adhérents venus d'horizons extra-universitaires, entamée dans la période précédente, connaît des fortunes diverses. Les journées d'actualité, à destination des enseignants des lycées, perdurent mais n'attirent plus les



universitaires<sup>43</sup>, comme cela était le cas dans les premières éditions. Par ailleurs, la proportion des enseignants des lycées (si l'on n'y inclut pas les doctorants) dans les participants au congrès annuel est en nette diminution, après avoir que ces collègues aient représenté jusqu'à 15% de l'effectif des adhérents au début des années 2000. A la place de l'intégration entre les universitaires et les enseignants des lycées, souhaitée par Alain Burlaud au moment de sa présidence, c'est une sorte de partition qui s'établit, chacun des deux groupes préférant l'entre soi de réunions dédiées à ses propres préoccupations.

En 2006, au congrès de Tunis, est organisée pour la première fois l'attribution d'un prix pour le meilleur cas présenté au congrès avec l'objectif de faire venir les enseignants des écoles de commerce peu versés dans l'activité de recherche. Force est de reconnaître que le nombre de cas présenté reste modeste (moins de dix par an).

Cette période récente est donc marquée par un recentrage de l'activité de l'AFC autour de la recherche « efficace », c'est-à-dire celle qui aboutit à la publication d'articles dans des revues classées. Le rêve consistant à intégrer des « populations allogènes » (enseignants des lycées, praticiens, enseignants des écoles peu enclins à la recherche, francophones hors de l'hexagone) ne se réalise pas.

### 3. Les forces centrifuges et centripètes

Parmi les forces qui poussent à la remise en cause de l'unité de l'AFC et de son statut de seule forme d'organisation des chercheurs français en CCA, on en dénombre de deux sortes : d'une part, un mouvement « naturel » semble pousser les chercheurs de chaque sous discipline (comptabilité financière, contrôle de gestion et audit) à former des groupes distincts et à ignorer, pour leurs travaux de recherche, ce que font les autres. Par ailleurs, on a pu observer quelques initiatives qui ont pu délibérément ou non, constituer des éléments susceptibles de miner la légitimité de l'AFC. Nous examinerons successivement ces deux types de phénomènes.

#### 3.1 Les forces centrifuges

Deux articles ont, à dix ans d'intervalle, dressé le même constat d'une : « ... *impression dominante... d'une dichotomie persistante entre deux sous-ensembles qui ne semblent avoir en commun que le mot comptabilité...* » pour Reix en 1995<sup>44</sup>, et « ... *tendance générale vers la spécialisation dans l'un ou l'autre de ces champs (des orientations spécifiques dans les études universitaires, des enseignants et des chercheurs spécialisés, des publications dans des revues distinctes, etc.)* » pour Chtioui & Soulerot en 2006<sup>45</sup>. L'article de Robert Reix procédait à une analyse critique des actes des congrès de 1992, 1993 et 1994, alors que celui de Chtioui & Soulerot (2006) prenait appui sur une étude bibliométrique des articles publiés dans CCA entre 1995 et 2004. Le problème devait d'ailleurs être plus ancien, puisque Reix (1995, p.461) rappelle, sans toutefois mentionner de date, qu'il avait déjà été soulevé par Yves Dupuy (Président de l'AFC de 1988 à 1989) parlant d'une « *identité perçue parfois comme problématique par la communauté scientifique* » ou par Robert Teller évoquant « *les risques d'éclatement* » (Reix 1995, 461). D'une manière générale, la séparation irréversible

---

<sup>43</sup> En dehors de ceux qui y interviennent comme conférenciers

<sup>44</sup> Même si Bernard Colasse avait eu la préscience d'intégrer le mot « audit » dans le titre de la revue CCA, alors que pratiquement personne n'évoquait la recherche en audit en 1995.

<sup>45</sup> L'article, publié dans CCA en 2006, avait été présenté au congrès de l'AFC à Lille en 2005.

( ?) de la comptabilité et du contrôle est un phénomène qui a accompagné la normalisation de la comptabilité générale à partir de la fin de la seconde guerre mondiale<sup>46</sup>. Quoiqu'il en soit, ces deux articles soulignent « *l'absence quasi-totale de références communes aux deux sous ensembles* » (Reix, 1995, p.472)<sup>47</sup>. Cela se comprend aisément si l'on admet, comme Reix, que la comptabilité générale ressortit à la « *communication inter-organisationnelle alors que la problématique dominante de la comptabilité managériale est de type aide à la décision intra-organisationnelle...* » (Reix, 1995, 464).

Ces constatations n'ont cependant pas entamé l'unité de la communauté, à l'instar de ce qui se passe également à l'échelle internationale. Des revues se sont spécialisées dans l'un des trois domaines<sup>48</sup>, mais ce n'est apparemment pas le cas pour les associations telles que l'AAA, l'EAA ou la BAA, même si l'on peut percevoir quelques signes de séparation rampante : certains chercheurs en contrôle de gestion désertent discrètement et plus ou moins ponctuellement ces associations pour se rapprocher des chercheurs en management. On peut d'ailleurs noter que cette séparation entre sous-disciplines est amplifiée par une séparation entre méthodologies de recherche ; en se recoupant largement, mais pas exactement, ces deux divisions de notre champ tendent à faire apparaître deux communautés distinctes. Les chercheurs qui pouvaient fréquenter indifféremment l'une ou l'autre de ces communautés sont de plus en plus rares. De tout cela il découle que l'activité purement scientifique n'est pas le seul ciment des communautés scientifiques, ce que d'autres ont montré avant nous (Bourdieu 1984, 2002).

Si le travail réalisé par Robert Reix en 1994/1995 est marqué au coin de la rigueur et de l'honnêteté qui le caractérisait, si ses conclusions s'imposent encore à nous aujourd'hui, il est possible néanmoins que ce chercheur n'ait pas été guidé par le seul soif de comprendre. A cette époque il préparait activement la création de l'AIM (Association Information & Management), destinée à regrouper les chercheurs spécialisés dans l'étude des systèmes d'information. Son article ressemblait donc aussi à une OPA sur les chercheurs en comptabilité managériale, dont la proximité avec les chercheurs en systèmes d'information était largement soulignée, un an avant la tenue du premier congrès de l'AIM. Il ne semble pas que cette tentative ait été suivie d'effet, peut-être en raison du fait que les associations de chercheurs, comme les planètes, aient un pouvoir d'attraction proportionnel à leur masse.

En 2005, il avait été convenu que le 27<sup>e</sup> congrès de l'AFC se tiendrait à Lyon et serait organisé par l'ISEOR. Des divergences sur les méthodes d'organisation sont assez vite apparues entre les dirigeants de ce cabinet de chercheurs-consultants lyonnais et ceux de l'AFC. Le CA de l'AFC a donc décidé, à l'unanimité, de confier l'organisation du congrès de 2007 à nos collègues de Poitiers. A la suite de ce revirement, les collègues lyonnais ont donc organisé en 2007 un « congrès transatlantique » concurrent de celui de l'AFC<sup>49</sup>. Ils étaient associés, dans cette organisation, à l'IIC, association d'associations latino-américaines et espagnoles regroupant des universitaires, pour la plupart également consultants.

L'ouverture internationale est restée très modeste jusqu'au milieu des années 2000. L'insertion des 'historiens' dans la communauté internationale est restée plusieurs années une

---

<sup>46</sup> Sur ce thème de l'impossible réintégration des deux types de comptabilité, cf Levant et Nikitin (2012).

<sup>47</sup> La même idée traverse l'article de Chtioui & Soulerot (2006), qui concluent (p.20) que « les recherches en comptabilité et contrôle se réfèrent à des bases de connaissances différentes... ».

<sup>48</sup> Les praticiens de la comptabilité, du contrôle et de l'audit ne fréquentent plus les mêmes associations depuis longtemps. La création de l'ANCG (Association Nationale des Contrôleurs de Gestion) date de 1964 et s'est transformée en 1973 en DFCG, passant progressivement, depuis cette date, sous la houlette des directeurs financiers, ce que traduit le sous-titre actuel de la revue de l'association des DFCG : « La revue du financier ».

<sup>49</sup> Il semble que cette organisation ait perduré, puisque que deux autres congrès transatlantiques se sont tenus, en 2010 et 2013, toujours à Lyon,

exception dans l'AFC. La participation des français aux congrès de l'EAA est faible depuis l'origine<sup>50</sup> jusqu'en 2000 au moins ; ensuite, l'augmentation de la fréquentation des congrès de l'EAA est essentiellement due à l'afflux des collègues des écoles de commerce<sup>51</sup>. De nombreux membres de l'AFC n'ont qu'une modeste maîtrise de l'anglais, le coût d'inscription aux congrès de l'EAA est élevé et le bénéfice scientifique faible. A cela il convient d'ajouter la faible pression de l'Université pour publier en anglais. Disposant de moyens financiers supérieurs à ceux des laboratoires de recherche (le plus généralement des « équipes d'accueil »), les écoles de commerce ont vite propulsé leurs enseignants-chercheurs vers les associations et les congrès internationaux, donc anglophones. Par ailleurs de plus en plus d'enseignants dans ces établissements sont des internationaux ne maîtrisant pas parfois la langue française. A tel point que la liste des chercheurs travaillant dans des établissements français et adhérents de l'EAA se trouvait comporter un grand nombre de noms qui ne se trouvaient pas être adhérents de l'AFC. On pouvait donc percevoir, en 2007, la participation de nombreux enseignants-chercheurs des écoles à l'EAA et pas à l'AFC comme une menace pour l'AFC. Il semble que cette menace soit écartée (reportée ?) aujourd'hui, pour des raisons qui sont assez difficiles à cerner. La présence dans les congrès de l'EAA est-elle trop onéreuse, pas assez intéressante sur le plan des retours et des commentaires ? Les deux à la fois ? En 2002, la décision de devenir une association francophone a un caractère ambigu : c'est une démarche visant à associer à l'AFC des collègues étrangers d'une part, mais c'est aussi la manifestation d'ambitions internationales limitées à la francophonie.

Les journées d'histoire, organisées depuis la première (1995) par l'AFC, ont vu leurs thèmes d'étude et leur fréquentation évoluer. Des chercheurs venus du marketing<sup>52</sup>, de la finance, de la GRH, de l'économie et du droit ont progressivement rejoint ces assemblées annuelles. L'organisation de ces journées n'a pas nécessité, pendant plus de quinze ans, ni association, ni revue. En revanche, le classement du CNRS de 2011, contrairement à celui de 2007, a été défavorable aux revues d'histoire, dont un grand nombre ont vu leur rang se dégrader. Certains chercheurs en histoire de la comptabilité et du management ont considéré que les associations pesaient beaucoup dans les classements et en ont déduit que la création d'une association d'historiens du management serait de nature à influencer favorablement sur le classement des revues dans lesquelles ils publiaient une bonne partie de leur production. D'autres collègues, en particulier les historiens et économistes, étaient favorables à la création de l'association pour d'autres raisons, propres à leur place dans leur propre champ disciplinaire. Les dirigeants de l'AFC, en revanche, voyaient cette création avec quelques réticences. Une association a donc été créée : l'Association pour l'Histoire du Management des Organisations. Le fait de s'organiser de façon séparée d'une part, et d'affirmer son caractère transdisciplinaire d'autre part, ont distendu les liens entre l'AFC et les « historiens ». De plus, l'AHMO a logiquement demandé le soutien de la FNEGE. Alors qu'en 2005 la FNEGE apportait son soutien à sept associations (AFC, AFFI, AFM, AGRH, AIM, AIMS et Association de l'entrepreneuriat) elle voit aujourd'hui se multiplier le nombre d'associations regroupant des chercheurs en gestion, spécialisés dans le développement durable, le management public, la philosophie, l'histoire, le secteur de la santé et peut-être d'autres encore. Il y a là une véritable menace dans la représentation des chercheurs en

---

<sup>50</sup> Une dizaine sur plus de 500 participants à Birmingham en 1995, par exemple.

<sup>51</sup> Ces derniers affluent depuis une dizaine d'années vers la recherche et sous la pression de leurs établissements se tournent plus facilement vers l'EAA que vers l'AFC. Cette démarche est facilitée par le fait que leurs institutions les incitent fortement à l'usage de l'anglais.

<sup>52</sup> Une association internationale organise des congrès sur l'histoire du marketing depuis plus de trente ans : la Conference on Historical Analysis and Research in Marketing (CHARM). Les recherches afférentes sont publiées dans le Journal of Historical Research in Marketing.

gestion, à partir du moment où des associations « transversales » s'ajoutent aux associations par sous-discipline. Pourra-t-on bientôt dire que trop d'associations tue les associations ?<sup>53</sup>. A l'inverse de cette démarche d'émiettement, des velléités de regroupement des disciplines de gestion avaient été tentées, afin de peser plus efficacement sur les décisions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche. En 2006, ce ne sont pas moins de quatre initiatives qui avaient été menées pour unifier les sciences de gestion. La FNEGE avait proposé ses services aux associations ; les réseaux des IAE avait également envisagé de servir d'ombrelle à ce mouvement, bien que de nombreux établissements (et non des moindres) lui échappent ; la Société Française de Management avait également connu une effervescence dans ce sens. De plus, Alain Burlaud, alors responsable des enseignements de gestion auprès du directeur des enseignements au Ministère de l'enseignement supérieur, avait réuni à plusieurs occasions divers représentants des sciences de gestion (présidents des associations de spécialistes, représentant de la CGE<sup>54</sup>, etc. afin de constituer ces représentants en une sorte de lobby.

Entre l'émiettement et l'intégration, la voie reste étroite. Les menaces sont réelles, même si l'existence de la recherche comptable et/ou de l'AFC ne sont pas véritablement remise en cause, au moins dans un avenir prévisible.

### 3.2 Les forces centripètes

Parmi les forces qui permettent à la recherche comptable et à l'AFC de continuer d'exister, le travail collectif réalisé par les membres de l'association figure en bonne position. Les services rendus à notre communauté scientifique sont importants : depuis la confection d'une revue scientifique de renom<sup>55</sup> jusqu'à l'organisation d'un congrès annuel efficace<sup>56</sup>, en passant par l'organisation du tutorat des thèses, la sélection et le suivi des candidatures pour les bourses de thèses du CSOEC, l'attribution du prix de thèse FNEGE, l'attribution du meilleur article publié dans CCA au cours de l'année passée, l'attribution des aides à la traduction, le soutien à diverses manifestations scientifiques, etc. Grâce à l'implication bénévole des rédacteurs et réviseurs de CCA ainsi que des membres du CA de l'AFC, c'est une population numériquement importante qui se mobilise et s'implique bénévolement dans la construction d'une « boutique » à la réussite de laquelle beaucoup sont attachés, bien au-delà de la valorisation de ces tâches auprès de leurs établissements de rattachement.

A côté de l'organisation matérielle des activités de la communauté scientifique, la cohésion des chercheurs du domaine CCA tient également à la légitimité des organisations qui soutiennent la recherche comptable, comme nous avons pu le montrer plus haut. Les praticiens et surtout leurs organisations, la FNEGE, le Ministère et l'organisation des équivalences avec des diplômes reconnus au plan national, etc.

Enfin, on constate que le statu quo semble perdurer entre les tenants des méthodes dites quantitatives et des méthodes dites qualitatives. Aucune des deux voies de recherche n'a, pour l'instant, fait la preuve de sa supériorité sur l'autre. Il y a dans cet équilibre des forces une incitation à continuer ensemble et donc à renforcer le poids de l'ensemble de la recherche comptable.

---

<sup>53</sup> Au même titre que la multiplication des prix de thèses FNEGE risque de dévaloriser ces prix.

<sup>54</sup> Conférence des Grandes Ecoles

<sup>55</sup> Récemment incluse dans la liste du Social Science Citation Index (SSCI)

<sup>56</sup> L'instauration d'un système de discutants dans les congrès de l'AFC, depuis 2006, permet aux chercheurs de bénéficier de retours d'une qualité accrue, et ainsi d'améliorer substantiellement leurs projets d'articles.

L'ambiance conviviale constitue également un actif immatériel non négligeable. C'est la conséquence des valeurs qui ont été promues par les fondateurs, mais c'est aussi la conséquence des faibles enjeux qui se manifestent au sein de l'association : la concurrence entre enseignants chercheurs peut s'exprimer dans – ou entre - leurs institutions respectives, quand des promotions sont en jeu, mais très peu au sein de l'AFC. De plus, l'équilibre y a été soigneusement préservé entre les différents types d'institutions d'une part (représentées au sein du CA), et entre prises de positions méthodologiques d'autre part (représentées au sein de la commission recherche du CA et de la direction de la revue). Le fonctionnement peut être qualifié à la fois de 'non démocratique' et 'permissif par projet' : le CA fonctionne au consensus et le vote-affrontement y est proscrit. La règle jamais écrite, selon laquelle l'organisateur d'un congrès entre au CA pour quatre ans, permet d'intégrer ceux qui contribuent au rayonnement de l'association. Les candidatures au CA sont discutées préalablement et il y a, la plupart du temps, autant de candidats que de postes à pourvoir. Cette méthode a permis qu'au sein du CA les nombreuses tâches liées aux services proposés par l'association soient assurées ; elle a également permis de préserver la cohésion et la sérénité des débats du CA. En son sein, les projets de développement de l'association ont pratiquement toujours été accueillis avec bienveillance, à la condition implicite que les porteurs de tel ou tel projet assument sa mise en œuvre. Les projets ainsi engagés ont subi ensuite un processus de sélection naturelle, aboutissant à privilégier, dans la période la plus récente, la visibilité internationale de la recherche francophone. Cela suppose bien sûr que l'AFC ait une stratégie émergente : les 'laboratoires partenaires', la journée 'regards croisés'<sup>57</sup>, les 'journées pédagogiques', la 'francophonie' ne durent que le temps pendant lequel leurs promoteurs les font fonctionner. Ils tombent au contraire en désuétude dès qu'ils n'ont plus de promoteurs.

## 5 Interrogations/Conclusion

Sur le plan scientifique, nous avons tenté de montrer dans cet article que le processus d'institutionnalisation de notre communauté résulte de la convergence de phénomènes situés à divers niveaux, macro, méso et micro avec le rôle important de quelques acteurs institutionnels. Cette recherche s'inscrit dans une dimension historique sur une période notablement plus longue que celle qui est généralement retenue dans les études institutionnelles. Elle a permis de saisir un processus d'institutionnalisation dans ses flux, reflux et interrogations avant que la « boîte noire » se referme ou pas. Expliciter ces conditions *hic et nunc* nous a permis de mieux en appréhender les soubassements théoriques. C'est par ailleurs le signe de la maturité d'une discipline que sa capacité à s'interroger sur ce qui la fonde. Sans qu'il y ait eu de pressions véritablement coercitives, la tentative d'institutionnalisation de la communauté scientifique CCA et l'organisation qui lui sert de pivot et de vecteur (l'AFC) se sont structurées dans un mouvement complexe et ambivalent d'isomorphisme mimétique et normatif avec des phases de doutes, voire des controverses. Une partie significative des chercheurs français, soucieux de sortir de l'amateurisme qui prévalait jusqu'alors, se rapprochent, sur le plan culturel et professionnel, de leurs collègues anglophones, à force de les fréquenter dans divers lieux. Ces chercheurs se conforment progressivement aux « standards internationaux », avec toute l'ambiguïté que recèlent ces termes. Ils imitent en cela les autres communautés scientifiques françaises (autres sous-disciplines des sciences de gestion, économie, sciences humaines), mais également les communautés scientifiques étrangères en sciences de gestion et plus précisément en CCA.

---

<sup>57</sup> Journée d'étude organisée en direction des praticiens. Elle n'a connu qu'une seule édition, en 2006.

L'action de pionniers ayant de fortes personnalités et une légitimité certaine a été déterminante à ce sujet.

Toutefois la communauté vit depuis quelques années des moments d'incertitudes. Ce qui a mis en mouvement ce processus d'institutionnalisation, ce qui l'a favorisé hier, le freine peut être aujourd'hui. Parce qu'il est particulièrement peu contraignant<sup>58</sup>, ce champ institutionnel a surmonté jusqu'à présent toutes les turbulences et les menaces de déstabilisation ; ses congrès annuels constituent toujours le rassemblement le plus important de la communauté scientifique en CCA. Dans les faits, il n'existe pas d'association concurrente et l'on peut constater que pratiquement tous les directeurs de thèses spécialistes de CCA sont adhérents de l'AFC, ou l'ont été récemment. La plupart des enseignants-chercheurs en CCA ont un attachement faible mais exclusif avec l'AFC. Depuis peu les pères fondateurs, de même que les onze premiers présidents, ne sont plus en activité. Parallèlement, l'ensemble de ce qui fait le lien et les valeurs communes des membres de cette communauté (Cf article de Cossu & Marquès 1999), c'est-à-dire le champ organisationnel, se fissure, les logiques institutionnelles deviennent multiples et/ou divergentes. L'environnement institutionnel a été bouleversé, les intérêts des enseignants chercheurs en CCA sont moins convergents et d'autres institutions concurrentes, principalement internationales ou thématiques. Aussi, il subsiste de nombreuses interrogations pour l'avenir. Comme le remarquait Pierre Bourdieu : « *L'unité d'une discipline trouve sans doute son fondement le plus sûr dans une distribution à peu près homogène des capitaux (symboliques) possédés par les différents membres* » Bourdieu (2001. 86). Il est clair qu'aujourd'hui les capitaux symboliques des membres de l'AFC se sont différenciés de façon importante.

L'esprit militant a considérablement régressé et on est loin de relations des débuts. On sent, depuis une dizaine d'années, une évolution des comportements des adhérents. Le groupe d'amis des débuts se transforme peu à peu en une association qui propose des services à des adhérents dont certains comportements les rapprochent de clients.

Le plus grave peut-être est que la recherche comptable est toujours à la recherche de légitimité. Aujourd'hui l'immense majorité des praticiens de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit ne sait pas vraiment ce que nous faisons et la majorité des membres des autres communautés scientifiques non plus. Le plus inquiétant, c'est que personne parmi eux ne semble en souffrir. Quand des associations de praticiens ou des collectivités territoriales se tournent vers nous, ce n'est que pour faire appel à notre expertise technique. Ceux d'entre nous que sollicitent les médias se présentent souvent comme économistes ou sociologues. Notre communauté, et plus généralement celle des sciences de gestion, n'a donc toujours pas atteint le niveau de reconnaissance sociale nécessaire pour être considérée comme une communauté scientifique à part entière. En exemple on peut observer un poids institutionnel faible de la communauté CCA au sein des sciences de gestion : CNU, jury d'agrégation, proportion de qualifiés en CCA dans le total des qualifiés en sciences de gestion....

---

<sup>58</sup> La seule contrainte est celle du versement d'une cotisation modeste. Le pluralisme méthodologique est de rigueur et nulle joute enflammée ne vient perturber la sérénité des débats. Cette dernière peut cependant indiquer une très faible implication dans les débats. 'Qu'importe la méthodologie, pourvu que l'on publie' semble être une devise assez communément partagée.

## Bibliographie :

- Ahmadjian CL Robinson P (20001). Safety in numbers ; Downsizing and deinstitutionalization of permanent employment in Japan, *Administrative Science Quarterly* 46 (4) : 622-654.
- Aldrich, HE., Fiol, CM. (1994). Fools rush in the institutional context of industry creation. *Academy of Management Review* 19(4): 645-670.
- Battilana, J., Leca, B., Boxenbaum, E. (2009). How Actors Change Institutions: Towards a Theory of Institutional Entrepreneurship. *The Academy of Management Annals* 3(1): 65-107.
- Beckert, J. (1999). Agency, entrepreneurs and institutional change; The role of strategic choice and institutionalized practices in organizations. *Organization Studies* 20(5): 777-799.
- Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984). *Homo academicus*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Editions Raisons d’agir.
- Cheysse, ME., Pavis, F. (2001). *Le Technocrate, le patron et le professeur*. Paris, Belin.
- Chiapello, E. (2005). Les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005. *Sociologie du Travail* 47(3) : 362-382.
- Chtioui, T., Soulerot, M. (2006). Quelle structure des connaissances dans la recherche française en comptabilité, contrôle et audit ? *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 12(1) : 7-25.
- Colasse, B. (1979). Note pour une épistémologie de la comptabilité des entreprises, *Cahier d’étude du CREFI* n° 7904.
- Colasse, B., Pavé, F. (1996). Pierre Tabatoni et l’introduction de la gestion en France, *Gérer & Comprendre*, n° 44 : 71-84.
- Colasse, B. (1999). Vingt ans de recherche comptable française : continuité et renouveau. *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 5(2) : 23-34.
- Colasse, B. (2007). *Les fondements de la comptabilité*. Editions La Découverte.
- Cossu, C., Marquès, E. (1999). Vingt ans d’AFC. *Comptabilité Contrôle Audit*, n° spécial : 13-22.
- Creed, WED., Scully, MA., Austin, JA. (2002). Clothes make the person ? The tailoring of legitimating accounts and the social construction of identity. *Organization Science* 13(5): 475-496.
- Dejean, F., Gong, JP., Leca, B. (2004). Measuring the unmeasured : An institutional entrepreneur’s strategy in an emerging industry. *Human Relations* 57(6): 741-764.
- Dubois, M. (1999), *Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, PUF.
- DiMaggio, P.J. (1988). Interest and agency in institutional theory, in *Institutional Patterns and Organizations: Culture and Environment*, edited by L.G. Zucker, Ballinger, Cambridge, MA.
- DiMaggio, P. (1991). Constructing an Organizational Field as a Profession project: US Art Museums, 1920-1940. In *The new Institutionalism in Organizational Analysis* (Eds, Powell, WW., DiMaggio, PJ.) Chicago, University of Chicago Press, 267-292.
- DiMaggio P.J., Powell W.W. (1983). The iron cage revisited : institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*. 48(2): 147-160.
- Dorado, S. (2005). Institutional entrepreneurship, partaking and convening. *Organization Studies* 26(3): 385-314.
- Emirbayer, M. (1997). Manifesto for a relational sociology. *American Journal of Sociology* 85(3): 840-869.

- Emirbayer, M., Mische, A. (1998). What is agency? *American Journal of Sociology* 103(4): 962-1023.
- Fligstein, N. (1997). Social skill and desinstitutional theory. *American Behavioral Scientist* 40(4): 397-405.
- Fligstein, N. (2001). Institutional Entrepreneurs and cultural frames: The case of the European Union's single market program. *European Societies* 3(3) : 261-287.
- Garnier, P. (1945). *La comptabilité, algèbre du droit et méthode d'observation des faits économiques*, Thèse pour le doctorat en droit, Université de Paris.
- Garud, R., Hardy, C., Maguire S., (2004), Call for Papers; Special Issue on Institutional Entrepreneurship, *Organizations Studies*, pp. 471-472.
- Garud, R., Hardy, C., Maguire S., (2007), Institutional entrepreneurship as embedded agency: An introduction to the special issue. *Organization Studies* 28(7): 957-969.
- Garud, R., Jain, S., Kumaraswamy, A. (2002). Institutional entrepreneurship in the sponsorship of common technological standards: The case of Sun Microsystems and Java. *Academy of Management Journal* 45(1): 196-214.
- Green, SE. (2004). A Rhetorical Theory of Diffusion. *Academy of Management Review*. 29(3): 653 -659.
- Greenwood, R. Hinings, CR. (1993). Understanding strategic change: the contribution of archetypes, *Academy of Management Journal*, 36(5): 1052-1081.
- Greenwood, R., Hinings, CR. (1996) Understanding radical Organizational Change: bringing together the old and the new institutionalism, *Academy of Management Review* 31(4): 1022-1054.
- Greenwood, R., Oliver, C., Sahlin K., Suddaby R. (2008) *The Sage Handbook of Organisational Institutionalism*. London Sage.
- Greenwood, R., Hinings, GR. (1996), Understanding radical organizational change: Bringing together the old and the new institutionalism. *Academy of Management Review* 21(4): 1022-1054.
- Greenwood, R., Suddaby, R. (2006). Institutional Entrepreneurship in mature fields: The big five accounting firms. *Academy of Management Journal* 49(1): 27-28
- Greenwood, R., Suddaby, R., Hinings, GR. (2002), Theorizing change: The Role of professional change in the transformation of institutionalized fields. *Academy of Management Journal*, 45 (1): 58-80.
- Greenwood R., Olive, C., Sahlin, K. Suddaby, R. (2008). Introduction. In *The SAGE handbook of organizational institutionalism* (Eds, Greenwood R., Oliver C., Sahlin K., Suddaby R).London, SAGE, 1-46.
- Greif, A. (2006). *Institutions and the path to the modern economy: lessons from medieval trade*. Cambridge University Press
- Haverman, HA., Rao, H. (1997). Structuring a theory of moral sentiments: Institutional and organizational coevolution in the early thrift industry. *American Journal of Sociology* 102(6): 1606-1651.
- Hirsch, P.M., Lounsbury, M. (1997), Ending the family quarrel: Towards a reconciliation of "old" and "new" institutionalism. *American Behavioral Scientist*, 40: 406-418.
- Hirsch, P.M., Lounsbury, M. (2008), Editors' introduction. *Journal of Management Inquiry* 17(4):257
- Holm, P. (1995), The dynamics of institutionalization: Transformation processes in Norwegian fisheries. *Administrative Science Quarterly* 40(3): 398-422.
- Larson, MS. (1977). *The Rise of Professionalism: A Sociological Analysis*. University of California Press.
- Lassègue, P. (1962). Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité. *Revue d'économie Politique* LXXII :314-316.



- Lavocat, R. (1965). L'église et la communauté scientifique internationale, Fleurus, Paris.
- Lawrence, TB. (1999). Institutional strategy. *Journal of Management* 25(2): 161-188.
- Lawrence, TB., Hardy, C., Phillips, N. (2002). Institutional effects of interorganizational collaboration: The emergence of proto-institutions. *Academy of Management Journal* 45(1): 281-290.
- Lawrence, TB., Suddaby, R., Leca, B. (Eds) (2009). Institutional Work: Actors and Agency. In *Institutional Studies of Organizations*, Cambridge, Cambridge University Press. 1-28.
- Leicht, KT., Fennell, ML. (2008). Institutionalism and the Professions. In *The Sage Handbook of Organizational Institutionalism* (Eds, Greenwood, R., Oliver, C., Sahlin, K., Suddaby, R.). London Sage, 431-448.
- Lemarchand, Y. (2001). A la conquête de la science des comptes, variations autour de quelques manuels français de tenue des livres. In *Ars mercatoria, Handbücher und Traktate für den Gebrauch des Kaufmans, 1470-1820. T III, Analysen 1470-1700* (Eds Jochen Hoocks & Jeannin Pierre). Shöningh : Paderborn, 91-129.
- Lemarchand, Y. (2008). Les JHCM 1995 – 2008 : Rétrospective et perspectives. *Revue Française de Gestion*, n° 188-189 : 31-52.
- Lemarchand, Y. et Nikitin, M., (2005). Dix ans déjà ! *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 11 : 7-14.
- Levant, Y., Nikitin, M. (2012). Can management and financial accounting be fully integrated?, *Accounting History*, 17(3/4): 437-461.
- Maguire, S., Hardy, C., Lawrence, T. (2004). Institutionam entrepreneurship in emerging fields : HIV/AIDS treatment advocacy in Canada. *Academy of Management Journal* 47(5) : 657-679.
- Maffre, P. (1983). *Les origines de l'enseignement commercial supérieur en France au XIX<sup>e</sup>*. Thèse Université Paris 1.
- Marco, L. (2006). L'agrégation de sciences de gestion 1976-2005. *Revue d'histoire des sciences humaines* 14 :173-198.
- Markowitz, L. (2007). Structural innovators and core-framing tasks : How socially responsible mutual fund companies build identity among investors. *Sociological Perspectives* 50(1): 131-153.
- Meyer, J.W., Rowan, B. (1977). Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony. *American Journal of Sociology*. 83(2): 340-363.
- Nikitin, M. (2003). De la science des affaires aux sciences de gestion. *Gérer et Comprendre*. n° 74 : 67-75.
- Nikitin, M. (2005). Edmond Degrange père et fils : de la tenue des livres à la comptabilité. In *Les grands auteurs en comptabilité* (Ed, Colasse, B.). Paris : Éditions EMS, 39-54.
- Nikitin, M. (2008). Les auteurs comptables : une élite à géométrie variable. In *Mélanges en l'honneur du Professeur Spitéri*. Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, 829-842.
- Oakes, LS., Townley, B., Cooper, DJ. (1998). Business planning as pedagogy: language and control in a changing institutional field. *Administrative Science Quarterly* 43(2): 257-292). ?
- Oliver, C. (1991). Strategic Responses to Institutional Process. *Academy of Management Review* 16 (1): 145-179.
- Oliver, C. (1992). The antecedents of deinstitutionalization, *Organization Studies* 13(4): 563-588.
- Pavis, F. (2003a), *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-90*, Doctorat en sociologie, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- Pavis, F. (2003b), L'institutionnalisation universitaire de l'enseignement de gestion en France (1965-1975). *Formation Emploi*, n° 83 : 51-63.

- Porte, M. (1980). *Naissance d'une science : regard sur la communauté scientifique de langue allemande à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse, Paris Sorbonne.
- Powell, WW., DiMaggio, PJ. (1991). *The New Institutionnalism in Organizational Analysis*. Chicago, Chicago University Press.
- Rao, H (1998). Caveat emptor : The construction of nonprofit consumer watchdog organizations. *American Journal of Sociology* 103(4): 912-961.
- Rao, H., Morill, C., Zald., MN. (2000). Power plays : How social movements and collective action create new organizational forms. In *Research in organizational behavior*. (Eds, Staw, B, Sutton, RI.). New York: JAI Press, Vol 22: 239-282.
- Reix, R. (1995). Quelques réflexions sur l'identité de la recherche en comptabilité-contrôle. In *Mélanges en l'honneur du Professeur Perrochon*. Paris, Foucher, 461-473.
- Rey, A. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Ruget, V. (2000). *La science politique américaine et son association : étude d'une communauté scientifique*, Thèse, Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Selznick, P.K. (1957). *Leadership in administration*. Evanston, Row, Peterson and Co.
- Seo, M., Greed, WED. (2002). Institutional contradictions, praxis and institutional change: A dialectical perspective. *Academy of Management review* 27(2): 22-247.
- Sherer, E., Lee, K. (2002). Institutional change in large law firms. A resource dependency and institutional perspective. *Academy of Management Journal* 45(1): 102-110.
- Suchman, MC. (1995). Managing Legitimacy Strategic and Institutional approaches, *Academy of Management Review* 20(3): 571-610.
- Suddaby, R., Greenwood, R. (2005). Rhetorical strategies of legitimacy. *Administrative Science Quarterly* 50(1): 35-67.
- Thornton, PH., Ocasio, W. (2008). Institutional Logics. In *Handbook of Organizational Institutionalism* (Eds, Greenwood, R., Oliver, C., Sahlin, K., Suddaby, R.). London: Sage, 99-129.
- Weber, M. (1978), *Economy and society*, University of California Press.

### **ANNEXE 1 : 91 thèses de droit ou d'économie antérieures à 1977, rattachables au domaine de la comptabilité, du contrôle et de l'audit**

- 1883FURCY-LARUE, (1883), De la responsabilité des fondateurs, des administrateurs et des commissaires de surveillance de la société anonyme en droit français, Thèse, Paris
- 1892OSTROVOG, L., (1892), La comptabilité des banquiers à Rome, Thèse, Paris
- 1893QUESNOT, Louis, (1893), La comptabilité des fabriques, Thèse, Paris
- 1895GIRARD, L., (1895), La comptabilité domestique chez les romains, Thèse, Paris
- 1899BRUN, Louis, (1899), Du compte courant en cas de faillite, Thèse, Paris.
- 1902BARBIER, (1902), De la responsabilité des administrateurs et des commissaires de surveillance envers les porteurs d'actions, Thèse, Poitiers.
- 1903LAMAIGNERE, G.J.N., Du contrôle des opérations de faillite, Thèse, Province.
- 1906FARAGI, Victor, (1906), De la conception économique opposée à la conception juridique du Bilan des Société par actions, Thèse, Paris
- 1906CHARPENTIER, J., (1906), Etude juridique sur le bilan dans les sociétés anonymes, Thèse, Paris.
- 1906COUHARD, Gaston, (1906), De l'amortissement du capital actions dans les sociétés, Thèse, Dijon.
- 1906VERLEY, J., (1906), Le bilan dans les sociétés anonymes, Thèse, Paris.
- 1910DELAVELLE, E., (1910), Le bilan du point de vue comptable et juridique, Thèse, Province ?
- 1912AMIAUD, A., (1912), Les comptes de réserves dans les sociétés par actions, Thèse, Paris.
- 1912DREYFUS, P., (1912), Les amortissements dans les sociétés anonymes, Thèse, Paris
- 1916MOREAU, Léon, (1916), Bilan des sociétés par action – Compte de résultat – Interprétation et unification, Thèse, Paris.
- 1919YOVANOVITCH, Dragolioub, (1919), Le rendement optimum du travail ouvrier, Thèse, Paris.
- 1922ABAUZOT, Jean, (1922), L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux - Recherche et contrôle des dissimulations de bénéfices imposables par la vérification des livres de commerce, Thèse Paris.
- 1922CHOTTIN, (1922), De la vérification des apports en nature, avantages particuliers et comptes sociaux, Thèse, Nancy.

1923PLAINEMAISON, Léon, (1923), La comptabilité commerciale et la réforme du code de commerce, Thèse, Poitiers.

1924POSE, (1924), Les commissaires de surveillance dans les sociétés anonymes, thèse, Paris.

1924TOUZET, Maurice, (1924), la réglementation des bilans dans les sociétés par actions, Thèse, Paris.

1925DELZANGLES, René, (1925), Actionnaires et répartition des bénéficiaires, Thèse, Bordeaux.

1926BONNIN, Pierre, (1926), Le bénéfice net des entreprises industrielles et commerciales, Thèse, Paris

1928DUBUS-DELOS, Léon, (1928), Le prix de revient industriel, ses conditions actuelles et son avenir, Thèse, Paris.  
L'auteur était directeur de l'ESC Lille.

1928SIMON, Robert, (1928), Examen du bilan : ce qu'il est, ce qu'il devrait être, Thèse, Paris

1929SADRIN, Jean, (1929), Les aspects sociaux de la rationalisation économique, Thèse, Paris.

1930BESSIERE, Roger, (1930), La notion d'amortissement, de provision et de réserve en matière d'impôt cédulaire sur les bénéficiaires industriels et commerciaux, Thèse, Paris.

1930ESCARAVAGE, Henri, La révision des bilans au point de vue juridique et comptable, Thèse, Paris.

1930REC, Vitezlav, (1930), Essai de rationalisation industrielle : la maison Bat'a, Thèse, Toulouse.

1930WOLFF, Pierre, (1930), Le contrôle, Thèse, Paris.

1931GUIBERT, Albert, (1931), Les tendances modernes de la concurrence et le commerce de détail, Thèse, Paris.

1931NAMY, G., (1931), Rationalisation et organisation scientifique de la production, Thèse, Nancy.

1931SPIRE, François, (1931), La réglementation des bilans, en France et à l'étranger, Thèse, Paris.

1932BOISSARIE, Jean, (1932), La réforme du régime des bilans dans les sociétés par actions, Thèse, Paris.

1932CAMERLYNCK, (1932), La loi anglaise de 1929 sur les sociétés par actions, Thèse, Paris.

1932DAVAL, Jean, (1932), Les amortissements et les réductions de capital dans les sociétés par actions, Thèse, Paris ?

1932DERKENNE, (1932), Les commissaires aux comptes et le contrôle des sociétés, Thèse, Paris.

1932POUPART-LAFARGE, (1932), La réévaluation des bilans, Thèse Paris.

1932ROCHE, Georges, (1932), De la relativité des bilans, Thèse, Paris.

1932PASDERMADJIAN, H., (1932), L'organisation scientifique du travail, Thèse, Grenoble.

1932WITKOWSKI, Sigismund, (1932), Le rendement des entreprises et leur direction rationnelle, Thèse, Nancy.

1933DUMAZ, Maurice, (1933), Le produit de qualité et les conceptions économiques actuelles, Thèse, Grenoble.

1933PRUNIERES, Jacques, (1933), Les formes moderne des la rémunération du travail, Thèse, Paris.

1934LOUIS, Odette, (1934), Les magasins à prix uniques, Thèse, Paris.

1934PALTHEY, Jean, (1934), La politique des hauts salaires aux Etats-Unis, Thèse, Paris.

1934VALENTIN-SMITH, V., (193 ?), Une affaire organisée : Bat'a, Thèse, Paris.

1935BLANCHENAY, H., (1935), Le compte de pertes et profits et la répartition des bénéficiaires dans les sociétés, Thèse, Paris ?

1935CASSE, Noël, (1935), Etudes sur les magasins à prix uniques, Thèse, Toulouse.

1935CHALARON, Louis, L'augmentation du capital social par incorporation des réserves dans les sociétés anonymes, Thèse, Province.

1936BUTTNER, Alice, (1936), L'abaissement du prix de revient dans le commerce de détail, Thèse, Paris.

1936ENSELME, Marguerite, (1936), Les magasins à prix uniques, Thèse, Bordeaux.

1936LEENHARDT, Alain, (193 ?)Les magasins à prix uniques, Thèse, Paris.

1936LISBONNE, (1936), Les commissaires de surveillance dans les sociétés anonymes, thèse, Paris.

1936MASSON, R., (1936), Les commissaires aux comptes dans les sociétés anonymes.

1938BIRON, Dora, (1938), Les aspects sociaux de la rationalisation, Thèse, Nancy.

1939CORNU-THENARD, François, (1939), De l'influence de l'inflation du capital sur les prix de revient en France, Thèses, Paris.

1940LEFAIVRE, Henri, (1940), La régularité du bilan des sociétés par actions, Thèse, Paris ?

1942CASACOF, Christo, (1942), La rémunération et le contrôle du travail dans l'industrie, Thèse de Lettres, Paris.

1942GUESDON, Pierre, (1942), Quantité et qualité dans la production française, Thèse, Paris.

1942GUIZARD, Léonce, (1942), La notion de bénéfice comptable et la théorie économique du profit, Thèse, Paris.

1943GRANGE, Maxime, (1943), L'autofinancement des entreprises, Thèse, Paris.

1943SERVOISE, René, (1943), Contribution aux études de marché : (Market Research), Thèse, Paris.

1944DALSACE, André, (1944), Essai sur la structure des bilans, Thèse, Paris.

1945BADIN Pierre, (1945), La politique de réduction du coût de production dans les grandes entreprises modernes, Thèse, Paris.

1945BLIND, Serge, (1945), La présentation et le contrôle des comptes des SA en France et en Angleterre, Thèse, Paris.

1945MALQUIN, Paul Carlos, (1945), Les provisions pour renouvellement dans les bilans, thèse, Paris

1946AMIC, André, (1946), De la reconstitution des comptabilités détruites ou perdues, thèse, Paris.

1946LECERCLE, Jacques, (1946), Bilans et monnaie – Les problèmes fiscaux posés par la dégradation monétaire et les solutions qui leur ont été successivement apportées, Thèse, Tours.

1947DEVAUDIN, Alphonse, (1947), Provision pour renouvellement des stocks, thèse, Paris.

1947GARNIER, Pierre, (1947), La comptabilité, algèbre du droit et méthode d'observation des sciences économiques, Thèse, Paris.

1949TABET, Jacques, Comptes de pertes et profits et théorie économique, Thèse, Paris.

1953HUBERT, J.-J., Le problème de la comptabilité en agriculture, thèse, Paris.

1954ASSAF, Ibrahim, (1954), L'évaluation des stocks, thèse, Paris.

1954ZAMAR, (1954), De l'amortissement des immobilisations, thèse, Paris

1957AVERAN, Le compte courant d'action, Thèse, Paris

1958CHALLAMEL, Pierre, (1958), La réserve de réévaluation, thèse, Paris

- 1958TENEUL, Georges-François, (1958), Contribution à l'histoire du financement des entreprises en France depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Thèse, Paris.
- 1960ANGENIEUX, Gilbert, (1960), Les ratios et la croissance de l'entreprise, thèse, Paris.
- 1962DEVILLEBICHOT, Michel, Concept et mesure du revenu de l'entreprise, thèse, Paris
- 1964VERNEREY, R., (1964), Le droit et la comptabilité depuis 1807, Thèse, Paris
- 1966JARRE, Pierre, (1966), Le stock outil des entreprises industrielles et commerciales, thèse, Paris
- 1967LAFFONT, Jean, (1967), Fondement et théorie de la comptabilité, thèse, Paris.
- 1968BOPP, Dieter, (1968), L'évolution de la comptabilité analytique chez Erich Schneider, Thèse, Paris.
- 1973COSSU, Claude, (1973), Calcul linéaire et contrôle des écarts sur coût indirect, thèse, Paris.
- 1974ASSARAF, ?, (1974), Théorie économique et technique comptable, thèse, Paris.
- 1974HOVASSE, Henri, La validité des sûretés consenties entre sociétés groupées et le principe d'autonomie patrimoniale, thèse, Paris
- 1975HELPER, Jean-Pierre, Valeur et bilan, thèse, Paris
- 1975ROISNE LEGARD, Chantal, (1975), Le régime juridique et fiscal des provisions dans les sociétés anonymes, Thèse Paris2.
- 1976BURLAUD, Alain, (1976), Contribution de la comptabilité au développement de l'information, thèse, Paris.
- 1976DIMAN, Delile, (1976), Patrimoine et bilan, Thèse, Paris1.
- 1977DESCARGUES, Robert, (1977), La gestion analytique des coûts de commercialisation, thèse, Toulouse.
- 1977KHAYATEI, Jaouad, (1977), L'amortissement : ses mécanismes ; ses incidences sur le bilan, Thèse, Grenoble2.